

Editions Sidwaya

Kadré Désiré Ouédraogo encourage les journalistes

Page 9



Sidwaya mobile: tapez *334#

Jeudi 9 mai 2019 ◆ N° 8893 ◆

200F CFA

Sidwaya

www.sidwaya.bf, *Le journal de tous les Burkinabè*

Sit-in à La Poste Burkina Faso Les agents s'en prennent au DG

Page 25



Conseil des Ministres

Compte rendu
des travaux du
mardi 8/5/2019

Pages 6-8

L'autre regard

SONABEL : peut mieux faire !

Page 3

Fronde sociale

**«Nous travaillons à satisfaire les préoccupations»,
ministre Dandjinou**

Page 5

DAIKIN
N°1 mondial en climatisation

Garantie
5ans

INVERTER

R-32

DRIVING OUR
GREEN VISION



Tension 160 V - 265 V



Jusqu'à
80%
D'économie
d'énergie



Tél : +226 25.39.27.89 - 70.20.98.13 / Av. Kwamé N'Krumah à 60 M de l'Union Européenne en allant vers l'aéroport



Réalisez tous vos projets !



ZONE INDUSTRIELLE KOSSODO - OUAGADOUGOU
Tél : +226 25 40 81 22 / 70 33 16 11
contact.bk@peintures-sapec.com - SapecBurkina
www.peintures-sapec.com



Communiqué



Les filiales du groupe Allianz au Bénin, Burkina Faso, Mali, Togo font désormais partie du Groupe SUNU

Allianz Africa a cédé ses participations dans ses cinq filiales basées au Bénin, Burkina Faso (Vie/IARD), Mali et Togo le 29 avril 2019. Ces entités font désormais partie du Groupe SUNU et changeront de dénomination pour devenir SUNU Assurances après obtention des accords réglementaires.

Ces opérations, en droite ligne avec les plans stratégiques respectifs des groupes SUNU et Allianz, sont conformes aux efforts du régulateur de la zone CIMA de consolider les marchés et ne changeront en rien les contrats des assurés et les partenariats en cours.

Tous les engagements pris par Allianz auprès de ses collaborateurs, clients, courtiers et partenaires seront respectés par le groupe SUNU, avec l'objectif de garantir une qualité de service optimale et une offre d'assurance parmi les meilleures du marché.

« Cette transaction s'inscrit dans la continuité de la stratégie d'Allianz en Afrique d'accroître notre présence dans les pays à forte croissance tout en maintenant le niveau de rentabilité attendu par le groupe. Le groupe SUNU est pour nous un partenaire de choix et un acteur panafricain solide qui poursuivra les efforts initiés par le groupe Allianz sur ces marchés en apportant une excellente qualité de service et de produits à nos clients. » déclare Coenraad Vrolijk, Directeur général régional et membre du comité régional exécutif d'Allianz Africa.



Election présidentielle de 2020 Le retour de Yacouba Isaac Zida annoncé pour le 16 septembre 2019

Le Mouvement des peuples citoyens (MPC) a animé le mercredi 8 mai 2019 à Ouagadougou, une conférence de presse pour annoncer le retour de Yacouba Isaac Zida en septembre 2019.



Le coordonnateur national du MPC, Idrissa Nogo, a fait savoir que ce sont des manœuvres politico-judiciaires ourdies contre M. Zida pour éliminer un potentiel challenger politique.

Le retour au Burkina Faso de l'ex-Premier ministre, Yacouba Isaac Zida, résidant au Canada, est prévu pour le 16 septembre 2019, date correspondant au 4^e anniversaire du coup d'Etat de septembre 2015. L'information a été donnée, le mercredi 8 mai 2019 à Ouagadougou, par le Mouvement des peuples citoyens (MPC). Le coordonnateur national du MPC, Idrissa Nogo, a indiqué qu'il a eu un entretien téléphonique avec M. Zida, après son interview accordée à une chaîne de télévision internationale, le 27 mars 2019. «Non seulement l'ancien Premier ministre m'a confirmé son retour au pays, mais aussi il m'a confié qu'il sera bel et bien candidat à la présidentielle de 2020», a déclaré M. Nogo aux hommes de médias. Le coordonnateur du MPC a, à l'occasion, expliqué les raisons qui ont retardé le retour de l'ex-Premier ministre au bercail. De son avis, les collaborateurs du chef de l'Etat, Roch Marc Christian Kaboré, lui avaient demandé de faire emprisonner Yacouba Isaac Zida parce qu'il aurait détourné «les fonds spéciaux» de la Présidence du Faso sous le pouvoir de Blaise Compaoré. Autre

raison évoquée, selon le conférencier, l'ancien chef du gouvernement de la Transition politique aurait reçu des messages de menace d'atteinte à son intégrité physique. La troisième raison avancée par Idrissa Nogo est la désertion en temps de paix et le blanchiment de capitaux et de transfert frauduleux de devises dont se serait rendu coupable M. Zida à l'intérieur et à l'extérieur du Burkina Faso. M. Zida ne craint-il pas d'être poursuivi par la justice une fois au pays ? A cette question des journalistes, les responsables ont soutenu qu'il s'agit de «manœuvres politico-judiciaires» pour éliminer un potentiel challenger politique. «Des responsables politiques ont œuvré à convaincre le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, que Yacouba Zida, avec l'appui de jeunes militaires, constitue une menace sérieuse», a martelé le porte-parole du MPC. Puis de préciser que l'ex-Premier ministre Zida a décidé de mettre fin à cette «cabale» en prenant l'initiative de rentrer au pays.

↳ Abdoulaye BALBONE



Tapez
www.sidwaya.bf
et lisez

Sidwaya

sur le net



SONABEL : peut mieux faire !

Il est connu de tous, que les mois de mars à mai sont des périodes de canicules au Burkina Faso. La consommation en énergie est très élevée, au point que la Société nationale burkinabè d'électricité (SONABEL) n'arrive pas à satisfaire la demande qui va crescendo d'année en année. En dépit des efforts déployés par les autorités pour atténuer la souffrance des consommateurs qui subissent la «foudre» des délestages, le besoin en énergie n'est toujours pas encore comblé. Mais force est de reconnaître que la situation de la présente période chaude est nettement meilleure à celle des années antérieures. Les pannes électriques ne sont plus légion et les délestages ont considérablement diminué. Ces acquis sont à mettre à l'actif du ministère en charge de l'énergie. Depuis l'année dernière, ce département a mis en place un programme d'investissement pour rattraper le déficit énergétique. Au cours du dernier sommet du Traité d'amitié et de coopération (TAC) entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire, tenu à Yamoussoukro en juillet 2018, la partie ivoirienne s'était engagée à accroître la fourniture d'énergie au pays des Hommes intègres, d'une puissance moyenne de 73,37 Mégawatts (MW), au premier semestre de l'année, avec pour ambition d'atteindre 90 MW d'ici à la fin de la même année. Le vendredi 5 octobre 2018, le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré et son homologue ghanéen, Nana Akufo-Addo inauguraient la ligne d'interconnexion électrique de 225 kV entre Bolgatanga (Ghana) et Ouagadougou. Des projets d'augmentation de la production au niveau des centrales thermiques sont également en cours. Il s'agit de la construction de la centrale thermique de Fada N'Gourma pour une capacité additionnelle de 7,5 MW et du renforcement de la centrale thermique de Kossodo pour une capacité additionnelle de 50 MW. Dans la même logique, le privé est mis à contribution pour accroître la production énergétique. La construction des centrales solaires n'est pas en reste. Les villes de Koudougou et de Kaya abriteront des centrales solaires photovoltaïques de puissances respectives de 20 MWc et 10 MWc à travers le Projet d'appui au secteur de l'électricité (PASEL). A ce niveau, les dossiers d'appel d'offres ont obtenu l'avis de non-objection. Le processus de sélection des constructeurs est lancé. En marge de la 3^e édition de la Semaine des énergies et des énergies renouvelables d'Afrique (SEERA), le gouvernement, à travers le ministère de l'Energie et des Producteurs indépendants d'électricité (PIE), a signé une convention pour la fourniture d'une production d'énergie solaire de 155 mégawatts le 5 avril 2019. Et à partir du 15 mai 2019, le réseau énergétique de la SONABEL se verra renforcé d'une puissance de 50 MW, grâce à une convention signée entre le gouvernement et le privé. Tous ces investissements constituent des solutions qui vont raffermir les options politiques déjà prises dans l'optique de renforcer la sécurité énergétique du pays. Il appartient au département de l'Energie de poursuivre dans cette dynamique, car la demande reste toujours forte en témoignent les délestages, bien qu'elles soient de courtes durées.

↳ Paténéma Oumar OUEDRAOGO
pathnema@gmail.com



Coopération parlementaire

Le Burkina Faso et l'Arabie saoudite s'y emploient

Une délégation de députés conduite par le Président de l'Assemblée nationale, Alassane Bala Sakandé, a séjourné, du 1er au 6 mai 2019 en Arabie saoudite, pour une visite officielle d'amitié et de travail parlementaire. Le programme de séjour a conduit la délégation parlementaire à Riyadh, à Médine, à Djeddah et à La Mecque sur les terres saoudiennes pour des rencontres de travail et des visites.



Le PAN, Alassane Bala Sakandé, a eu un tête-à-tête à Djeddah avec le roi d'Arabie saoudite, Salman Ben Abdelaziz Al Saoud.



La visite d'amitié et de travail parlementaire a conduit la délégation dans les localités de Riyadh, Médine, Djeddah et Mecque.

Le Président de l'Assemblée nationale, Alassane Bala Sakandé, a ouvert son agenda de mission en Arabie saoudite par un tête-à-tête avec le Président du Conseil consultatif de la Schoura, faisant office de Parlement saoudien. A Riyadh le 2 mai 2019, les échanges entre le chef du Parlement burkinabè et son homologue saoudien, Sheikh Abdallah Bin Mohammed Bin Ibrahim Al-Sheikh, ont porté sur l'opérationnalisation des pistes de coopération parlementaire. Dans la capitale de l'Arabie saoudite, le Président Alassane Bala Sakandé s'est aussi entretenu avec le vice-ministre des Affaires islamiques de l'appel et l'orientation. A cette occasion, le niveau de coopération entre le Burkina Faso et le Royaume d'Arabie saoudite a été revisité par les deux hommes et les perspectives d'appui dans les secteurs de l'éducation et de la sécurité,

au profit du Burkina Faso, ont été envisagées. D'une ville à l'autre, le Président de l'Assemblée nationale a été reçu en audience, le 5 mai 2019 à Djeddah, par le roi d'Arabie saoudite, Salman Ben Abdelaziz Al Saoud. Les deux personnalités ont abordé des sujets d'intérêt majeur dont la coopération bilatérale et l'organisation prochaine par le Burkina Faso, de la 15e Conférence des parlementaires des Etats-membres de la Coopération islamique, en janvier 2020 à Ouagadougou. Le Président du Groupe de la Banque islamique de développement, Bandar M. H. Hajjar et Yousef Ahmed Al-Othaimeen, Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) ont aussi, tour à tour, reçu le 6 mai 2019 à Djeddah, la délégation composée des députés Issa Barry, Lassina Gondé, Salamata Konaté/Ouattara et Ag Almaouna

Agali, pour des rencontres.

Promesse d'appui à la société civile

Au cours des échanges, après avoir entendu le plaidoyer du Président Sakandé, les premiers responsables des deux organisations ont manifesté leur disponibilité entière à intensifier leurs appuis au profit des secteurs de l'éducation et de la société civile au Burkina Faso. Le chef du Parlement burkinabè s'est également entretenu avec deux délégations des Burkinabè dont une est composée notamment des étudiants et des travailleurs vivant à Riyadh et l'autre délégation constituée des compatriotes vivant à Djeddah. Les pourparlers ont eu lieu en présence de l'ambassadeur du Burkina Faso en Arabie saoudite, Mansa Ountana, du Consul du Burkina Faso à Djeddah et des membres du personnel de

l'ambassade du Burkina Faso. Il a surtout été question des sujets liés, entre autres, aux conditions de vie, d'études et de travail des Burkinabè dans cette partie du Golfe. Avant de quitter le royaume d'Arabie saoudite, les députés ont mis à profit leur séjour, en ce mois de ramadan, pour visiter des mosquées à Médine et à La Mecque, tout en assurant le petit pèlerinage

d'«Oumrah» prescrit dans l'islam. Au terme de la mission riche en échanges fructueux pour la coopération parlementaire entre les deux pays, les députés s'emploient à la préparation de la Xve Conférence des parlementaires de la Coopération islamique.

Oumarou MOGMENGA,
Direction des médias de l'Assemblée nationale



Le Président Alassane Bala Sakandé et son homologue Président du Shoura Council de l'Arabie Saoudite, Sheikh Abdallah Bin Mohammed Bin Ibrahim Al-Sheikh, ont échangé sur les pistes de coopération parlementaire entre les deux pays.



En marge de ses rencontres officielles de travail au Royaume d'Arabie saoudite, le Président Alassane Bala Sakandé, a participé sous escorte policière, le 3 mai 2019 dans la Sainte Mosquée du Prophète de l'Islam à Médine, à la prière du vendredi.



Le Chef du Parlement burkinabè, s'est entretenu avec une délégation des étudiants burkinabè vivant à Riyadh en Arabie saoudite.



Fronde sociale

«*Nous travaillons à satisfaire les préoccupations*», ministre Rémis Dandjinou

Le Conseil des ministres s'est tenu le mercredi 8 mai 2019 à Kosyam, sous la présidence du président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré. Il a examiné plusieurs dossiers dont la fronde sociale.



Pour le ministre en charge de la communication, Remis Fulgance Dandjinou, le gouvernement est soucieux de la soutenabilité des budgets.

Les accords signés entre le gouvernement et les différents syndicats avant la conférence nationale sur le système de rémunérations des agents publics de l'Etat seront mis en œuvre jusqu'à la date du 31 décembre 2018. C'est ce qu'a laissé entendre le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement, Rémis Fulgance Dandjinou, à l'issue du Conseil des ministres d'hier 8 mai 2019. «*Nous travaillons à satisfaire les préoccupations, tout en tenant compte de la soutenabilité des budgets. Mais la nouvelle donne sur l'harmonisation des conditions de rémunération interviendra à partir du 1^{er} janvier*

2019», a-t-il ajouté. Selon lui, contrairement à ce que certains disent, le gouvernement ne fait pas du deux poids deux mesures, mais appliquera les conclusions de la conférence qui prévoient une redéfinition des conditions de rémunérations. De l'avis de Rémis Dandjinou, la plupart des mouvements d'humeur qui secouent les services publics sont liés à des retards dans l'adoption de décret pour la mise en œuvre de mesures à la suite du reversement dans des grilles prévues par des textes qui datent parfois de 2012 ou 2013. Certains de ces textes, à l'en croire, rencontrent de nombreuses difficultés dans leur application, car il se dégage, parfois, des contradictions auxquelles

il faut apporter des corrections. «*Quel que soit le secteur concerné par les grèves, des concertations interministérielles ont lieu autour du Premier ministre, de même que des approches avec les partenaires sociaux. Tout cela devrait permettre de trouver des solutions aux différentes préoccupations*», a déclaré le Porte-parole de l'exécutif.

Plusieurs autres dossiers ont été examinés au cours du conseil. Au titre du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le gouvernement a adopté deux décrets. L'un est relatif à la création d'emplois de professeurs titulaires, de professeurs titulaires hospitalo-universitaires, de maîtres de conférences, de maîtres assistants et de maîtres assistants hospitalo-universitaires à l'Université Nazi-Boni. Le deuxième porte sur la nomination d'enseignants à ces nouveaux postes. Selon le

représentant de l'exécutif, après l'inscription des enseignants au tableau du CAMES, à l'issue du concours, il faut procéder à la création des postes d'emplois et de leur nomination par des décrets. Au ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique, un décret portant mesures de sécurité de transports de matières radioactives a été adopté par le gouvernement. Ce décret permettra, selon le gouvernement, de prévoir des dispositifs de transport en toute sécurité des matières radioactives, prévenir tout risque d'incident de vol, de sabotage, et enfin, circonscrire les conséquences en cas d'incident.

Les femmes de la brigade verte de la ville de Ouagadougou ont des arriérés de salaires de trois mois et ce retard de paiement s'explique selon la mairie, par le non-versement de certaines subventions de l'Etat. La

question a-t-elle été évoquée en Conseil des ministres ? Répondant à cette préoccupation des journalistes, M. Dandjinou a fait savoir qu'on ne discute pas de tout en Conseil des ministres. «*Avec la communalisation intégrale adoptée par l'Etat burkinabè, il y a eu des transferts de compétences et ces questions relèvent exclusivement du ressort de la commune*», a-t-il indiqué. Sur les deux touristes français qui ont été enlevés à la frontière entre le Burkina et le Bénin, le ministre de la Communication s'est contenté de dire aux journalistes : «*l'enlèvement a eu lieu sur le territoire béninois. Les forces de défense et de sécurité des pays qui partagent le Parc W travaillent en étroite collaboration en vue de retrouver les otages*».

**Beyon Romain
NEBIE**

nbeyonromain@yahoo.fr



Ces derniers jours, l'opinion publique a été fortement choquée par les décès d'élèves à la suite des accidents de circulation impliquant des véhicules poids lourds. Plusieurs démarches de dénonciation et d'interpellation de l'autorité publique ont été entreprises notamment celle consistant à réclamer des mesures de la mairie de Ouagadougou dans le sens du respect des heures de circulation de ces véhicules. En réaction, le 7 mai 2019, la mairie a adopté un arrêté portant réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules poids lourds dans la commune de Ouagadougou. Ledit arrêté précise que les poids lourds sont autorisés à circuler entre 22h et 5h du matin sur les axes ouverts à leur circulation et réaffirme que tous les contrevenants encourrent l'immobilisation, l'enlèvement et la mise en fourrière de leurs véhicules. Même si cet arrêté est à saluer, il convient de relever toutefois que le plus important est l'application effective des mesures adoptées. La commune, en l'occurrence la police municipale déployée aux abords des voies est donc priée de faire respecter la loi. Force doit rester à la loi, car il y va de la sécurité de tous.

Nadège YE



Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 08 mai 2019

Grand mouvement de gouverneurs

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 08 mai 2019, en séance ordinaire, de 09 H 20 mn à 14 H 25 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu une communication orale, procédé à des nominations et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DE LA REFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, LE CONSEIL A ADOPTE CINQ (05) RAPPORTS.

I.1.1. Pour le compte du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la cohésion sociale :

– un décret portant création, composition, attributions, organisation et fonctionnement de la Conférence nationale de la décentralisation (CONAD).

L'adoption de ce décret permet à la CONAD de prendre en compte les nouvelles orientations du cycle III de la décentralisation en vue d'accélérer le développement économique à la base.

I.1.2. Pour le compte du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

– un décret portant ouverture de crédits au budget de l'Etat, exercice 2019 à titre d'avances au profit du ministère des Droits humains et de la promotion civique.

Ce décret consacre l'ouverture d'un montant d'un milliard cinq cent quatre-vingt-dix millions huit cent cinquante mille (1 590 850 000) F CFA, représentant exclusivement les crédits de paiement au titre de l'année 2019 du ministère des Droits humains et de la promotion civique.

L'adoption de ce décret permet de mettre à la disposition dudit ministère, des crédits nécessaires pour son fonctionnement.

I.1.3. Pour le compte du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale :

– un décret portant modification du décret n°2017-261/PRES/PM/MINEFID/MFPTPS du 05 mai 2017 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Haut conseil du dialogue social (HCDS).

L'adoption de ce décret permet de renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles du Haut conseil du dialogue social.

I.1.4. Pour le compte du ministère des infrastructures :

– un décret portant déclassement de la rue de desserte entre la Brakina SA et la Direction régionale des infrastructures du Centre sise à Kossodo au profit du ministère des Infrastructures.

L'adoption de ce décret permet de déclasser la rue de desserte entre la Brakina SA et la Direction régionale des infrastructures du Centre sise à Kossodo au profit du ministère des Infrastructures et

d'incorporer la superficie dégagée dans le domaine privé de l'Etat.

I.1.5. Pour le compte du ministère de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique :

– un décret portant mesures de sécurité du transport des matières radioactives.

Ce décret prescrit les mesures de sécurité à observer pour prévenir tout incident d'accident, de vol, de sabotage ou d'acte malveillant dans le transport des matières radioactives. Il précise également les consignes pour agir avec célérité en cas d'incident malgré les mesures de prévention.

L'adoption de ce décret permet l'application effective de l'article 18 de la loi n°032-2012/AN du 8 juin 2012 portant sûreté, sécurité nucléaires et garanties.

I.2. AU TITRE DU DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, LE CONSEIL A ADOPTE DEUX (02) RAPPORTS.

I.2.1. Pour le compte du ministère de la Justice :

– un rapport relatif au bilan de l'organisation des concours du personnel du corps des greffiers de la session de 2018 et à la demande d'autorisation de recrutement sur concours professionnel et direct au titre de l'année 2019.

Pour la session de 2018, au titre des concours professionnels, sur trente-deux (32) postes à pourvoir, vingt-neuf (29) ont été effectivement pourvus dont vingt (20) pour les greffiers en Chef et neuf (09) postes de Greffiers. Au titre des concours directs, les cent (100) postes prévus ont été pourvus dans les trois (03) concours ouverts.

Le Conseil a marqué son accord pour le recrutement au titre de l'année 2019, de vingt (20) Greffiers en Chef, de dix (10) Greffiers et de cinq (05) Secrétaires des greffes et parquets pour les concours professionnels et le recrutement de soixante-dix (70) Greffiers et de trente (30) Secrétaires des greffes et parquets pour les concours directs.

I.2.2. Pour le compte du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation :

– un rapport relatif à deux (02) décrets portant respectivement création d'emplois et nomination d'enseignants à l'Université Nazi Boni dans les emplois de Professeur titulaire, de Professeur titulaire hospitalo-universitaire et de Maître de conférences.

L'adoption du premier décret permet la création de huit (08) emplois de Professeur titulaire et de Professeur titulaire hospitalo-universitaire, de quatre

(04) emplois de Maître de conférences, de vingt (20) emplois de Maître-assistant et de Maître-assistant hospitalo-universitaire.

L'adoption du second décret permet la nomination de deux (02) Professeurs titulaires, de six (06) Professeurs titulaires hospitalo-universitaires et de quatre (04) Maîtres de conférences à l'Université Nazi Boni.

II. COMMUNICATION ORALE

II. Le ministre du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat a présenté au Conseil l'état de mise en œuvre des réformes «*Doing Business*» et l'état de fonctionnement du dispositif de pilotage et de suivi de l'amélioration du climat des affaires au Burkina Faso.

L'évaluation des pays par le groupe de la Banque mondiale à travers le rapport «*Doing Business*» se fait sur la base d'indicateurs tels que la création d'entreprises, le transfert de propriétés, le paiement des impôts et taxes, l'exécution des contrats, l'obtention des prêts et le commerce transfrontalier.

Le Conseil a donné des orientations aux ministres en charge du dossier pour la prise de dispositions idoines devant permettre une mise en œuvre des réformes «*Doing Business*» dans le but d'améliorer les performances de notre pays dans le climat des affaires.

III. NOMINATIONS

III. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES A. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA COHESION SOCIALE

– Monsieur Vincent SAWADOGO, Mle 28 130 D, Administrateur civil, est nommé Directeur de cabinet;

– Monsieur Salif OUATTARA, Mle 23 563 D, Administrateur civil, est nommé Secrétaire permanent du Suivi des pèlerinages religieux (SP/SPR).

Sont nommées Gouverneurs de régions, les personnes dont les noms suivent :

– Monsieur Edgar Sié SOU, Mle 28 405, Administrateur civil, Région de la Boucle du Mouhoun ;

– Madame Joséphine K. KABORE/APIOU, Mle 25 760, Administrateur civil, Région des Cascades ;

– Monsieur Sibiri de Issa OUEDRAOGO, Mle 23 593, Administrateur civil, Région du Centre ;

– Monsieur Antoine N. OUEDRAOGO, Mle 28 137 M, Administrateur civil, Région du Centre-Est ;

– Monsieur Casimir B. SEGUEDA, Mle 23 617 P,



Administrateur civil, Région du Centre-Nord ;
 – Madame Irène **COULIBALY**, Mle 28 164, Administrateur civil, Région du Centre-Ouest ;
 – Madame Y. Josiane **ZOUNGRANA/KABRE**, Mle 28 398 J, Administrateur civil, Région du Centre-Sud ;
 – Monsieur Saïdou **SANOU**, Lieutenant-Colonel, Région de l'Est ;
 – Monsieur Antoine **ATIOU**, Mle 23 533 W, Administrateur civil, Région des Hauts-Bassins ;
 – Monsieur Justin S. **SOME**, Mle 24 059 V, Administrateur civil, Région du Nord ;
 – Madame Nana Fatoumata **YATASSAYE/BENON**, Mle 88 836 K, Administrateur civil, Région du Plateau-Central ;
 – Monsieur Salfo **KABORE**, Colonel-Major, Région du Sahel ;
 – Monsieur Tagseba **NIKIEMA**, Colonel, Région du Sud-Ouest.

Sont nommés Secrétaires généraux de régions, les Administrateurs civils dont les noms suivent :

– Monsieur Amidou **SORE**, Mle 23 665 K, Région du Centre-Sud ;
 – Monsieur Inoussa **KABORE**, Mle 28 108, Région du Sahel ;
 – Monsieur Aboubacar **TRAORE**, Mle 23 633 E, Région du Sud-Ouest.

Sont nommés Hauts Commissaires de provinces, les Administrateurs civils dont les noms suivent :

– Monsieur Saïba **ZOROME**, Mle 91 933 G, Province de la Kossi, Région de la Boucle du Mouhoun ;
 – Monsieur Dramane **TRAORE**, Mle 28 171 E, Province du Koulpélogo, Région du Centre-Est ;
 – Monsieur Boukary **SAWADOGO**, Mle 23 587 G, Province du Boulgou, Région du Centre-Est ;
 – Monsieur Abraham Yiyé **SONDO**, Mle 105 205 W, Province du Boulkiemdé, Région du Centre-Ouest ;
 – Monsieur Sié Aristide Mohamed **KAM**, Mle 220 659 J, Province de la Sissili, Région du Centre-Ouest ;
 – Madame Mama **ZANFARA/TRAORE**, Mle 26 854 E, Province du Zoundwéogo, Région du Centre-Sud ;
 – Monsieur Balili **BADYEL**, Mle 73 697, Province du Mouhoun, Région de la Boucle du Mouhoun ;
 – Monsieur Lucien **GUENGUERE**, Mle 91 945 R, Province du Sourou, Région de la Boucle du Mouhoun ;
 – Monsieur Abdoul Karim **ZONGO**, Mle 54 578 B, Province du Kourwéogo, Région du Plateau-Central ;
 – Monsieur Ibrahim **BOLY**, Mle 98 002 A, Province de la Komandjari, Région de l'Est.

Sont nommés Secrétaires généraux de provinces, les Administrateurs civils dont les noms suivent :

– Monsieur Baowindsida **BINGO**, Mle 236 061 S, Province des Banwa ;
 – Monsieur Adama **KOUSSOUBE**, Mle 105 190 K, Province de la Komandjari ;
 – Monsieur Firmin **BASSOLET**, Mle 117 043, Province de la Kompienga ;
 – Madame Talari Germaine **WIBA**, Mle 229 989 F, Province du Kourwéogo ;
 – Monsieur Sanfiénalé **SIRIMA**, Mle 98 046 R, Province du Ioba ;
 – Monsieur Noufo **DEMBELE**, Mle 105 183 B, Province du Séno ;
 – Monsieur Haroua **OUEDRAOGO**, Mle 200 341 C, Province du Ziro.

B. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

– Monsieur Tarebawogda Lazare **SAWADOGO**, Mle 52 189 F, Inspecteur du trésor, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Trésorier auprès de l'Ambassade du Burkina Faso à Tshwané (Afrique du Sud).

C. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE

– Monsieur Fidèle **OUI**, Mle 30 079 K, Magistrat de grade exceptionnel, 8ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
 – Monsieur Abdoul Aziz **GAMENE**, Mle 110 109 F, Inspecteur divisionnaire de sécurité pénitentiaire, 2ème classe, 3ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
 – Monsieur Cyrille Parfait **SOUBEIGA**, Mle 130 252 M, Magistrat, 1er grade, 4ème échelon, est nommé Conseiller technique ;
 – Monsieur Elysé **OUEDRAOGO**, Mle 130 456 B, Magistrat, 2ème grade, 2ème échelon, est nommé Conseiller technique ;
 – Monsieur Honoré Grégoire **KARAMBERY**, Mle 92 574 D, Inspecteur divisionnaire de sécurité pénitentiaire, est nommé Conseiller technique ;
 – Monsieur Délwindé Paul 2ème Jumeau **TAPSOBA**, Mle 104 435 X, Greffier en chef, 1ère classe, 4ème échelon est nommé Conseiller technique ;
 – Monsieur Lassina **GUITI**, Mle 110 110 T, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 2ème classe, 3ème échelon, est nommé Inspecteur technique des services judiciaires ;
 – Monsieur Abdoulaye **SIDIBE**, Mle 110 115 T, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 2ème classe, 3ème échelon, est nommé Inspecteur technique des services judiciaires ;
 – Monsieur Dieudonné Marie Désiré **MANLY**, Mle 130 240 M, Magistrat de garde exceptionnel, 1er échelon, est nommé Directeur général de la Justice civile, commerciale, administrative et sociale ;
 – Monsieur Eloi **GUIGMA**, Mle 113 371 E, Inspecteur divisionnaire de sécurité pénitentiaire, est nommé Directeur général de l'Administration pénitentiaire ;
 – Monsieur Amadou **KANTAGBA**, Mle 130 277 D, Magistrat, 1er grade, 3ème échelon, est nommé Directeur général de la justice pénale et du sceau ;
 – Monsieur Issa **OUEDRAOGO**, Mle 113 374 N, Inspecteur divisionnaire de sécurité pénitentiaire, est nommé Directeur général adjoint de l'Administration pénitentiaire ;
 – Monsieur Marchel **DIMA**, Mle 130 354 Y, Magistrat, 1er grade, 2ème échelon, est nommé Chargé d'études ;
 – Monsieur Sékou **TRAORE**, Mle 130 335 K, Magistrat, grade terminal, 2ème échelon, est nommé Directeur des Affaires pénales et du sceau ;
 – Monsieur Pinnagné Simplicie **BADO**, Mle 130 460 B, Magistrat, 2ème grade, 3ème échelon, est nommé Directeur des Affaires civiles et commerciales ;
 – Monsieur Achille Désiré Léonce **BONKOUNGOU**, Mle 130 271 C, Magistrat, 1er grade, 4ème échelon, est nommé Directeur de l'Accès à la justice et de l'aide aux victimes ;
 – Monsieur Abasse **NOMBRE**, Mle 130 321 G, Magistrat, 1er grade, 3ème échelon, est nommé Directeur de la Légalisation et de la coopération judiciaire ;
 – Madame Mariam **DIPAMA/BARRY**, Mle 130 463 D, Magistrat, 2ème grade, 3ème échelon, est nommée Directrice des Affaires administratives et sociales ;

– Monsieur Ahmed **TRAORE**, Mle 113 376 H, Inspecteur divisionnaire de sécurité pénitentiaire, est nommé Directeur de la détention, de la Sécurité et des opérations ;

– Monsieur Xavier **BATIOBO**, Mle 113 369 K, Inspecteur divisionnaire de sécurité pénitentiaire, est nommé Directeur de la Production pénitentiaire et de la formation professionnelle ;

– Monsieur Koudaogo Alexis **KALMOGO**, Mle 247 505 T, Conservateur d'archives, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation ;

– Monsieur Etienne **KAGAMBEGA**, Mle 222 272 J, Inspecteur principal de sécurité pénitentiaire, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur régional de l'administration pénitentiaire du ressort de la Cour d'appel de Fada N'Gourma ;

– Monsieur Etienne **KANGAMBEGA**, Mle 222 271 C, Inspecteur principal de sécurité pénitentiaire, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur régional de l'Administration pénitentiaire du ressort de la Cour d'appel de Bobo-Dioulasso ;

– Monsieur Ibrahim **TRAORE**, Mle 113 377 F, Inspecteur divisionnaire de sécurité pénitentiaire, est nommé Directeur régional de l'Administration pénitentiaire du ressort de la Cour d'appel de Ouagadougou ;

– Monsieur Vincent **KONOMBO**, Mle 240 049 B, Inspecteur principal de sécurité pénitentiaire, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Bobo-Dioulasso ;

– Monsieur Adama **SANON**, Mle 98 067 R, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Boromo.

D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

– Madame Alizeta Simone **ZONGO/SORGHO**, Mle 36 091 J, Professeur certifié des lycées et collèges, 1ère classe, 13ème échelon, est nommée Chargé de missions ;

– Madame Catherine **OUATTARA/TRAORE**, Mle 43 997 H, Professeur certifié des lycées et collèges, 1ère classe, 11ème échelon, est nommée Conseiller technique en remplacement de Madame Catherine **KABORE/SAWADOGO** ;

– Madame Angeline **NEYA/DONBWA**, Mle 30 162 Y, Inspecteur de l'enseignement du 1er degré, 1ère classe, 7ème échelon, est nommée Secrétaire technique de l'Education en situation d'urgence ;

– Madame Catherine **KABORE/SAWADOGO**, Mle 51 095 K, Linguiste, 1ère classe, 11ème échelon, est nommée Secrétaire permanent de la Stratégie de scolarisation accélérée/Passerelle ;

– Madame Zalissa **DJIBO/SALOGO**, Mle 30 827 K, Inspecteur de l'enseignement du 1er degré, 1ère classe, 6ème échelon, est nommée Secrétaire permanent de la Promotion des langues nationales et de l'éducation à la citoyenneté ;

– Monsieur Salifou **SERE**, Mle 43 962 D, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 16ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Bam ;

– Monsieur Batidiali **DEMBELE**, Mle 49 905 T, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Bazèga ;

– Monsieur Barthélémié **BOUDAONE**, Mle 54 454 P, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère



classe, 15ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Boulgou ;

– Madame Bernadette **ZONGO/NITIEMA, Mle 54 415 E**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 12ème échelon, est nommée Directrice provinciale des enseignements post-primaire et secondaire du Boulkiemdé ;

– Monsieur Charles Bertrand **SORE, Mle 84 904 W**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire de la Kompienga ;

– Monsieur François Xavier **OUEDRAOGO, Mle 52 267 C**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 13ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Gourma ;

– Monsieur Jean-Marie Vianney **KY, Mle 43 346 B**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 15ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Mouhoun ;

– Monsieur Alladary **COULIBALY, Mle 41 325 W**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Houet ;

– Monsieur Harouna Décard **SAWADOGO, Mle 52 313 A**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 13ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire de la Konmandjari ;

– Monsieur Hamadou **GASSAMBE, Mle 52 242 L**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 15ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Koulpélogo ;

– Madame Bozié Edwige Marie Gilberte **HIEN/SOME, Mle 36 118 W**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 14ème échelon, est nommée Directrice provinciale des enseignements post-primaire et secondaire du Kourwéogo ;

– Monsieur Joseph **KARAMBIRI, Mle 52 381 G**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 11ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Nayala ;

– Monsieur Osée **TIENDREBEOGO, Mle 56 146 V**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 11ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Noubiel ;

– Monsieur Tanga **OUEDRAOGO, Mle 35 166 P**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 17ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire de l'Oubritenga ;

– Monsieur Halidou **KONFE, Mle 43 281 H**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 13ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Passoré ;

– Monsieur Raoul **SANON, Mle 56 133 A**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 11ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Poni ;

– Monsieur Boukary **KABRE, Mle 54 507 L**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Sanguié ;

– Monsieur Alphonse **SAYAOGO, Mle 52 314 P**,

Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Sanmatenga ;

– Monsieur Sibiri Oumar **OUEDRAOGO, Mle 41 481 C**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 16ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Tuy ;

– Monsieur Pascal Parda **BANSE, Mle 55 980 K**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 11ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Yagha ;

– Monsieur Hamadou **OUEDRAOGO, Mle 36 640 Z**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Yatenga ;

– Monsieur Théophile Richard **TIENDREBEOGO, Mle 36 075 E**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 17ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Zandoma ;

– Monsieur Godefroy Marie Julien **GANAME, Mle 35 277 G**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 17ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Ziro ;

– Monsieur Issiaka **SON, Mle 56 129 L**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur provincial des enseignements post-primaire et secondaire du Zoundwéogo ;

– Monsieur Hamidou **CISSE, Mle 52 734 W**, Inspecteur de l'enseignement du 1ère degré, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle du Soum ;

– Monsieur Belibi René **TIENIN, Mle 47 534 J**, Inspecteur de l'enseignement du 1ère degré, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur des études et des stages de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Loumbila ;

– Monsieur Abdoulaye **TIEN, Mle 303 743 V**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur des ressources humaines de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Gaoua ;

– Monsieur Soumaïla **ZORE, Mle 278 848 B**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur des ressources humaines de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Loumbila ;

– Monsieur Yiepa Jean-Marie **BAZIE, Mle 278 892 X**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur des ressources humaines de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Tenkodogo.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

– Monsieur Koudbi **WASSONGUEMA, Mle 29 733 G**, Inspecteur des impôts, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Conseiller fiscal à la Société nationale d'aménagement des terrains urbains (SONATUR).

F. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

– Monsieur Younoussa **MILLOGO, Mle 110 974**, Maître de conférences en Chimie minérale, est

nommé Professeur titulaire en Chimie : Chimie minérale (Chimie des matériaux) à l'Université Nazi Boni (U.F.R/S.T), pour compter du 18 juillet 2018 ;

– Monsieur Wend Waoga Jean de Dieu **ZABSONRE, Mle 110 971**, Maître de conférences en Mathématiques, est nommé Professeur titulaire en Mathématiques appliquées à l'Université Nazi Boni (U.F.R/S.T), pour compter du 18 juillet 2018 ;

– Monsieur Jean-Baptiste **ANDONABA, Mle 35 813**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Dermatologie-Vénérologie, est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Dermatologie-vénérologie à l'Université Nazi Boni (INSSA), pour compter du 18 juillet 2018 ;

– Madame Sanata **PAKOTOGO/BAMBA, Mle 110 982**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Parasitologie-mycologie, est nommée Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Parasitologie-mycologie à l'Université Nazi Boni (INSSA), pour compter du 18 juillet 2018 ;

– Monsieur Patrick Wendpouiré Hamed **DAKOURE, Mle 117 171**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Orthopédie-traumatologie, est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Orthopédie-traumatologie à l'Université Nazi Boni (INSSA), pour compter du 18 juillet 2018 ;

– Monsieur Abdoulaye **ELOLA, Mle 34 259**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Oto-rhino-laryngologie et Chirurgie cervico-faciale est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en ORL et Chirurgie cervico-faciale à l'Université Nazi Boni (INSSA), pour compter du 18 juillet 2018 ;

– Monsieur Zakari **NIKIEMA, Mle 41 261**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Radiodiagnostic, est nommé Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Radiodiagnostic et Imagerie médicale à l'Université Nazi Boni (INSSA), pour compter du 18 juillet 2018 ;

– Madame Téné Marceline **YAMEOGO, Mle 111 386**, Maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en Médecine interne, est nommée Professeur titulaire hospitalo-universitaire en Médecine interne à l'Université Nazi Boni (INSSA), pour compter du 18 juillet 2018 ;

– Monsieur Constantin Manieunou **DABIRE, Mle 231 933**, Maître-assistant en Chimie organique est nommé Maître des conférences en Chimie : Chimie organique, Chimie des substances naturelles à l'Université Nazi Boni (U.F.R/S.T), pour compter du 18 juillet 2018 ;

– Monsieur Jean Louis **ZERBO, Mle 110 972**, Maître-assistant en Héliophysique, est nommé Maître de Conférences en Héliophysique à l'Université Nazi Boni (U.F.R/S.T), pour compter du 18 juillet 2018 ;

– Monsieur Pasteur **PODA, Mle 91 621**, Maître-assistant en TIC et communications réseaux, est nommé Maître de conférences en TIC et Communications réseaux à l'Université Nazi Boni (IUT), pour compter du 18 juillet 2018 ;

– Monsieur Bonwennesom Telesphore **TIENDREBEOGO, Mle 204 413**, Maître-assistant en Informatique, est nommé Maître de conférences en Informatique à l'Université Nazi Boni (ESI), pour compter du 18 juillet 2018.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINO
Officier de l'ordre national



Editions Sidwaya Kadré Désiré Ouédraogo encourage les journalistes

L'ancien Premier ministre et ancien président de la Commission de la CEDEAO, Kadré Désiré Ouédraogo, était, le mercredi 8 mai 2019, dans les locaux des Editions Sidwaya. Après un bref entretien avec le directeur général, Mahamadi Tiégna, il a visité quelques services.



Après un bref entretien avec le DG des Editions Sidwaya, Mahamadi Tiégna, (droite)...

L'ancien Premier ministre et ancien président de la commission de la CEDEAO, Kadré Désiré Ouédraogo (KDO), est candidat à l'élection présidentielle burkinabè de 2020 «par devoir patriotique» au regard des «nombreux défis» que le pays doit relever. C'est pourquoi, il n'a pas attendu des primaires au sein du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) dont il est militant avant de déclarer son intention. «Quand l'intérêt supérieur du Burkina Faso est en jeu, nous ne pouvons pas avoir d'autres calculs», s'est-il convaincu, sans crainte, d'être qualifié d'indiscipliné au sein du CDP. Ainsi, s'est-il expliqué, le mercredi 8 avril 2019, lors d'une visite aux Editions Sidwaya. Après un bref entretien avec le Directeur général de la «Maison commune», Mahamadi Tiégna, et une visite de quelques services, il a félicité les journalistes pour leur participation à la démocratie burkinabè. Se prononçant sur la situation nationale, l'hôte a déclaré qu'au regard des résultats, il ne peut pas être satisfait de la gouvernance du président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, son prédécesseur à la primature, du fait de la situation sécuritaire préoccupante. Pour vaincre le terrorisme, il a opiné qu'il faut une combinaison de stratégies, allant

du militaire au sociologue, en passant par l'éducation, le développement, la communication et une meilleure administration du territoire. Au sujet des nombreuses candidatures à la présidentielle, qui pourraient fragiliser l'opposition, l'ancien président de la commission de la CEDEAO a signifié qu'il y voyait plutôt une pluralité de l'offre politique. Concernant le retour au berceau de l'ancien chef de l'Etat, Blaise Compaoré, qu'il a rencontré plusieurs fois depuis sa chute en 2014, KDO a estimé que la place d'une telle personnalité est dans son pays. «Mais, c'est au pouvoir en place de définir les conditions de ce retour», a-t-il lancé. Et d'indiquer que la justice transitionnelle devrait être explorée en vue de la réconciliation nationale.

✍ Jean Philibert Somé



...l'ancien Premier ministre, Kadré Désiré Ouédraogo, a confié aux journalistes que pour le Burkina Faso, il accepte d'être qualifié d'indiscipliné au sein du CDP.

CARFO

La nouvelle DG, Laure Zongo, a pris fonction

La nouvelle directrice générale de la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO), Laure Zongo, a pris fonction, le mercredi 8 mai 2019 à Ouagadougou. Elle a été installée par le secrétaire général du ministère en charge de la fonction publique, Souleymane Lengané.



La DG sortante, Evelyne Yaméogo : «Mon expérience à la CARFO a été une des plus enrichissantes de ma carrière».

«Je mesure le poids de la charge et des défis qui m'attendent», c'est ce qu'a déclaré la nouvelle directrice générale de la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO), Laure Zongo. C'était après sa prise de fonction, le mercredi 8 mai 2019. Elle a été installée par le Secrétaire général (SG) du ministère en charge de la fonction publique, Souleymane Lengané, à la suite de sa nomination en conseil des ministres du mardi 30 avril 2019. Aussitôt installée, la nouvelle directrice s'est engagée à travailler à mériter la confiance des plus hautes autorités de son pays. «N'hésitez pas à me faire des propositions novatrices dans le sens de l'édification d'une CARFO moderne au service des pensionnés», a-t-elle sou-



La nouvelle DG, Laure Zongo, s'est engagée à faire rayonner l'institution...

haité. Déjà, la nouvelle patronne de l'institution, Laure Zongo, a rappelé que la mission principale de la CARFO est la gestion des pensions des fonctionnaires civils et militaires, des magistrats et de leurs ayants-droit et la gestion du régime de prévention et de réparation des risques professionnels. Elle a dit que la CARFO cherche à faire de l'amélioration dans la qualité de ses prestations de service, un objectif majeur, dès le démarrage effectif de ses activités en 1989. A cet effet, elle a soutenu que plusieurs réformes ont été entreprises dans les domaines législatif et organisationnel ainsi que dans la méthode de gestion. Laure Zongo remplace ainsi, Evelyne Yaméogo, après quatre ans de service. A l'occasion, Mme Zongo lui a

rendu hommage pour le travail abattu. «Je vous félicite pour le premier rang obtenu en 2017, par la CARFO lors de l'évaluation de la performance des structures de l'administration publique», a-t-elle dit. Une performance qui, selon la nouvelle directrice, traduit le sens élevé du travail bien fait de son prédécesseur. A son tour, elle entend consolider les acquis et améliorer les conditions de travail du personnel et d'en faire des agents très efficaces pour l'accomplissement de sa mission. Quant à l'ancienne directrice, Evelyne Yaméogo, elle a souligné que ce fut un grand honneur pour elle de servir son pays à ce poste. «Ensemble, nous avons pu porter la CARFO à un niveau de performance et d'innovation de la qualité de nos services. Ce qui nous a valu la reconnaissance de la Conférence internationale de la prévoyance sociale, des tutelles techniques et financières, des administrateurs, des caisses de prévoyances sociales-sœurs et de certains observateurs extérieurs», a soutenu Mme Yaméogo. Des acquis qui, à l'entendre, ont permis à la CARFO d'offrir un service de qualité à ses usagers. Et pour la continuité de ses œuvres, elle a souhaité plein succès à la nouvelle directrice.

✍ Mariam OUEDRAOGO
mesmira14@gmail.com



...avec le soutien de ses collaborateurs.



Leadership en milieu jeune L'association Lumière de Vie apporte son expertise

Le coach de vie et dame de compagnie des personnalités féminines, Norah Kafando, a lancé, l'association Lumière de Vie, le samedi 27 avril 2019, à Ouagadougou. Devant les responsables d'associations sœurs, la coordonnatrice de la nouvelle association s'est engagée à apporter son expertise aux jeunes Burkinabè.



Norah Kafando (milieu) veut amener les jeunes à mettre en valeur leur potentiel.

L'association Lumière de Vie est un réseau des Lumières d'Afrique Sénior composé de professionnels qui désirent inspirer et accompagner les jeunes d'au moins 22 ans dans leur développement. L'association compte susciter «une génération qui prend en main son développement». L'enseignant chercheur à l'université Joseph Ki-Zerbo, marraine de la cérémonie, Justine Kouliati, a soutenu que tous les secteurs d'activités sont devenus prioritaires. Ce qui a pour conséquence le fait que les individus se sentent délaissés par l'Etat. L'association Lumière de Vie use du coaching, de la formation, du parrainage et de l'entraide sociale pour atteindre ses objectifs que sont la détection de talent et des vocations, l'accompagnement à l'entrepreneuriat, aux carrières internationales et au leadership féminin. Norah Kafando, a estimé que les gouvernants ne peuvent pas prendre en charge tous les besoins de la jeunesse et qu'il est nécessaire que «chacun apporte quelque

chose pour aider son entourage et apporter de la valeur» à ce qu'il possède comme formation. Cette vision est renforcée par la marraine, qui a déclaré que «le capital humain en lui-même est bien, mais il faut le faire valoir». Selon des études, le Burkina Faso, au minimum 15 000 jeunes diplômés sortent par an des universités. Ces derniers sont sans-emplois et parfois ne savent pas s'insérer dans la vie active. Et pourtant, ils ont un potentiel qu'on appelle lumière de vie, «ce petit objet inné qu'il y a en chacun de soi», a expliqué Norah Kafando. C'est en cela que se «justifie le nom de l'association et elle se propose de valoriser chaque individu afin qu'il puisse être le meilleur», a affirmé l'enseignant-chercheur de l'université Joseph Ki-Zerbo. Norah Kafando souhaite, alors, communiquer sa lumière aux autres qui sont eux aussi censés apporter de la lumière à leur entourage dans le but de constituer un réseau pour faciliter l'obtention de stage et d'emplois.

✍️ Waliou A. ADEGUEROU



Les jeunes ont salué l'initiative.

Université Ouaga II 1230 nouveaux juristes reçoivent leur parchemin

Le président de l'Assemblée nationale, Alassane Sakandé, a parrainé la sortie des promotions d'étudiants en licence à l'Unité de formation et de recherches en sciences juridique et politique (UFR/SJP) de l'université Ouaga II, le samedi 27 avril 2019. Ce même jour dans la soirée, il a donné le top de départ des jeux universitaires.

Baptisée du nom du contrôleur général de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de la lutte contre la corruption (ASCELC), le Pr Luc Marius Ibriga, les promotions 2016-2017 et 2017-2018 de l'Unité de formation et de recherches en sciences juridique et politique (UFR/SJP) de l'université Ouaga II ont effectué leur sortie. Avec pour parrain, le Président de l'Assemblée nationale (PAN), Alassane Sakandé, ils étaient 640 pour la première vague et 590 pour la deuxième à avoir reçu leurs parchemins, le samedi 27 avril 2019. Le directeur de l'UFR/SJP, le Pr Dominique Kabré s'est réjoui de la sortie des étudiants en fin de cycle avec le regret que tous ne soient pas retenus pour le master. Il les a, cependant, félicités pour leur clairvoyance et la sagesse lors de leur formation. Le délégué de la promotion, Daouda Ouattara a raconté, les péripéties de leur parcours marqué par des abandons massifs et des mauvaises performances de certains des leurs camarades recalés. De 5670 étudiants en première année, pour sa promotion, 1262 ont abandonné avec moins de 500 ayant pu valider leur licence. Tout en rendant hommage à leurs formateurs qui sont, à leur avis, «les meilleurs du monde», le délégué a souligné l'inadaptation du recrutement à la fonction publique aux diplômés du système LMD. «Mais depuis que j'ai vu le PAN, je suis sûr qu'on aura gain de cause», s'est-il adressé au parrain. Averti des difficultés évoquées par le porte-parole des impétrants, le Pr Luc Marius Ibriga les a invités à ne pas baisser les bras. «Avant de vous lancer dans la vie, jetez un regard rétrospectif sur les trois ans de votre formation», a-t-il préconisé. Dans le lot de conseils qu'il a pro-



L'un des moments tant attendu des impétrants a été celui de la photo de famille avec les officiels.

digués à ses filleuls, il a rappelé l'importance pour eux de travailler à être de bons citoyens, serviteurs du Burkina Faso, chemin que leur ont montré les enseignants. Le Pr Ibriga s'est, ensuite, fait l'avocat de ses filleuls en demandant au parrain de se saisir du problème d'inadéquation entre les diplômés et le recrutement dans la fonction publique.

Susciter l'amour de la pratique du sport

Le PAN, Alassane Sakandé, a tenu un langage de vérité avec les impétrants. D'abord, il les a invités à avoir l'amour de ce qu'ils font mais surtout de prendre toujours l'exemple de celui qui a accepté donner son nom à la promotion. Quant au problème posé, il a affirmé qu'une mission d'information sera mise en place pour essayer de mieux le comprendre et faire des recommandations pour son règlement une bonne fois pour toute. Il les a aussi fait savoir que l'Etat ne pourra pas absorber tous les demandeurs d'emploi, tout en les invitant à entreprendre. De l'université Ouaga I, le PAN s'est rendu à l'Institut supérieur des sciences du développement humain (ISSDH). Patron des 6es jeux universitaires du Burkina Faso, il a pris part à la cérémonie d'ou-

verture aux côtés du Mogho Naaba Baongo, parrain d'honneur et bien d'autres personnalités politiques et responsables d'universités et grandes écoles. Placés sous le thème : «Sport et culture dans nos institutions d'enseignements supérieurs et grandes écoles : gage de cohésion sociale», ces jeux se dérouleront du 27 avril au 3 mai. Le président a exprimé sa joie d'être en présence de tant de sportifs et d'autorités. Cela lui rappelle également des compétitions inter-établissements de leur époque. «C'est un honneur et un plaisir lorsque nous sommes sollicités pour patronner des activités d'étudiants et nous serons toujours présents», a assuré Alassane Sakandé. Pour lui, le sport n'est pas dans le quotidien des Burkinabè alors qu'ils se «gavent» de poulets, de brochettes, de bières...«Beaucoup souffrent d'obésité, de maladies cardio-vasculaires, de diabète, ...et tout cela par le manque de sport», a-t-il soutenu. Rappelant l'histoire du Burkina Faso, le PAN a évoqué le temps où l'on pratiquait le sport de masse, et appelé la classe politique, les dirigeants à donner l'exemple pour inculquer la culture du sport aux enfants.

✍️ Tielmè Innocent KAMBIRE



Sciences expérimentales De nouveaux kits didactiques pour les travaux pratiques

Le Centre national des manuels et fournitures scolaires (CENAMAFS) a mis au point des kits didactiques de laboratoire pour les travaux pratiques dans les établissements du Burkina Faso. Il les a présentés au ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales, Pr Stanislas Ouaro, le mardi 7 mai 2019, à Ouagadougou.



Ph: Rémi ZOERINRE

Les kits vont permettre aux élèves d'allier la théorie à la pratique.

Les enseignants des sciences expérimentales du Burkina Faso peuvent désormais compter sur les kits didactiques du Centre national des manuels et fournitures scolaires (CENAMAFS) pour les travaux pratiques avec leurs élèves. Un échantillon de cette trouvaille a été présenté au ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales, Pr Stanislas Ouaro, le mardi 7 mai 2019, à Ouagadougou. À écouter le directeur général du CENAMAFS, Massadiamon Sirima, le lot, d'un coût de 2 millions F CFA pour un laboratoire, se compose de quatre types de kits. Il s'agit du kit d'électricité et optique, de chimie et de Sciences de la vie et de la terre (SVT), de SVT et de physiologie animale et enfin de SVT et de physiologie végétale. Selon ses explications, le kit d'électricité et optique est composé d'une mallette pédagogique et d'un panneau mural permettant la réalisation de plusieurs expériences en électricité et optique conformément aux programmes des classes de quatrième, troisième, seconde C et première D en vigueur dans les lycées et collèges. Quant au kit de chimie et de SVT, il comprend, a-t-il détaillé, une mallette pédagogique et un panneau mural pour la réalisation des expériences en chimie et SVT dont l'électrolyse de l'eau.

«Une prouesse scientifique»

Ce kit, a poursuivi M. Sirima, est dédié aux élèves des classes de quatrième, troisième, seconde C, premières C et D puis aux classes de terminales C, D et E. «Le Kit SVT et physiologie animale est composé d'un panneau à façade lumineuse permettant la simulation des réflexes médullaires. Il est dédié aux classes de troisième et terminale», a indiqué le DG

du CENAMAFS. Le dernier type de kit, à savoir celui de SVT et de physiologie végétale est constitué d'un panneau à façade lumineuse permettant la réalisation d'une expérience de modélisation du mode de nutrition des plantes vertes appelé photosynthèse. Il est destiné aux classes de sixième et de premières C et D. Au regard de leur adaptation à l'enseignement des sciences expérimentales, de leur utilisation tant dans les zones électrifiées que non électrifiées, M. Sirima s'est dit convaincu que ces kits seront d'un apport stratégique pour la qualité de l'enseignement au Burkina Faso. Son point de vue est également partagé par le ministre en charge de l'éducation nationale, Pr Stanislas Ouaro, qui a félicité le CENAMAFS pour cette prouesse scientifique. Pour lui, la création de ces kits va permettre de répondre à un double défi, à savoir celui de pallier l'absence ou le sous-équipement des laboratoires et également celui de permettre aux apprenants d'acquérir des compétences techniques et professionnelles susceptibles de les aider à réussir leur insertion socioprofessionnelle. Il s'est davantage réjoui du fait que ce matériel est non seulement plus adapté aux grands effectifs, mais aussi facilement transportable et utilisable dans les zones électrifiées ou non. Tout en félicitant l'ensemble des travailleurs du CENAMAFS pour cette invention, il les a invités à s'atteler à l'obtention d'un Brevet qui permette non seulement à l'Etat burkinabè de jouir des droits de propriété intellectuelle de ces kits, mais aussi et surtout, de les protéger de toutes contrefaçons. Il a, en outre, souhaité que ces kits soient promus au-delà des frontières burkinabè, en vue de profiter aux pays frères de la sous-région.

✎ Nadège YAMEOGO

Éducation nationale L'Église catholique renouvelle son partenariat avec l'État

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales et l'Église catholique ont renouvelé leur convention sur l'éducation. La signature du nouvel accord est intervenue, le mardi 7 mai 2019, à Ouagadougou.

Dans son combat pour l'accroissement de l'offre et de la qualité de l'éducation, l'Etat burkinabè peut compter sur l'appui et l'accompagnement de l'Église catholique. Cet appui se manifeste par d'une convention qui lie les deux parties depuis 2004. Renouvelable chaque cinq ans, cette convention revue pour la dernière fois en 2014 a révélé des dysfonctionnements «graves» tout au long de sa mise en œuvre. C'est dans ce sens que les parties signataires se sont concertées en vue de la rédaction d'une nouvelle convention plus opérationnelle et en phase avec la nouvelle vision que les autorités entendent imprimer au

en regrettant les difficultés qui ont entravé la mise en œuvre de la précédente convention, il a invité la partie étatique à veiller à une application effective et efficace de la nouvelle. Une invite que le ministre en charge de l'éducation nationale a dit prendre en compte. «Dans la précédente convention, l'Etat a eu des difficultés à respecter ses engagements, surtout en matière de budget à allouer. Ce qui a posé à l'Église des difficultés à payer ses enseignants. Mais, avec ce nouvel accord, nous nous engageons à corriger toutes ces imperfections», a-t-il soutenu. La cérémonie de signature de convention a été l'occasion pour le



Cet échange de parapheurs marque une nouvelle ère de la collaboration entre l'État et l'Église catholique.

système éducatif. Le nouveau texte a fait l'objet de signature par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales et l'Église catholique dans la matinée du mardi 7 mai 2019, à Ouagadougou. Pour Monseigneur Séraphin François Rouamba, archevêque de Koupèla, par ailleurs président de la commission épiscopale de l'éducation catholique, cette signature marque une nouvelle ère de la coopération entre son Église et l'État pour bouter l'ignorance hors des frontières du Burkina Faso. Il a salué la disponibilité de l'État à nouer un partenariat «utile» afin d'offrir une éducation de qualité à l'ensemble de la jeunesse du pays.

Pour lui, ce partenariat, bien qu'impliquant des engagements financiers, sont loin d'être une perte pour l'État. Il constitue, au contraire, a-t-il déclaré, un investissement pour le bien-être de la nation entière. C'est pourquoi, tout

ministre Ouaro de rendre hommage à l'Église catholique pour le partenariat privilégié qu'elle entretient avec l'État. À ses dires, ce partenariat a permis d'atteindre des résultats remarquables aux plans quantitatif et qualitatif dans l'enseignement privé conventionné catholique tout au long des dix dernières années. «L'Église catholique apporte beaucoup à la construction d'un système éducatif de qualité dans notre pays. Il serait donc prétentieux pour nous, de vouloir atteindre nos objectifs sans leur concours», a-t-il laissé entendre. Il a, en outre, formulé le vœu que cette nouvelle convention ouvre un réseau d'initiatives et fédère des volontés pour la cause éducative, afin que les années à venir, sortent des écoles catholiques, davantage de personnes qui feront la fierté du «pays des Hommes intègres».

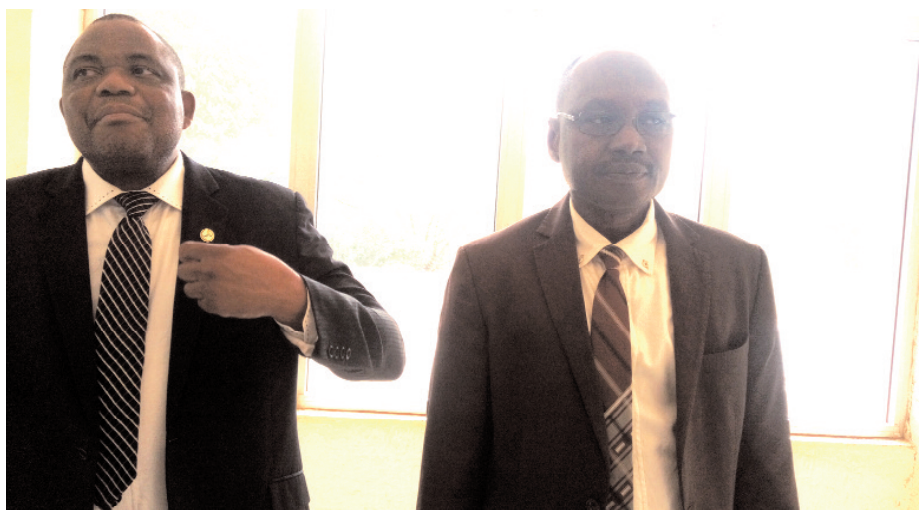
✎ Nadège YAMEOGO



Réduction de la consommation énergétique

Des experts en quête de solutions

La première réunion statutaire du Comité national de tutelle et de suivi (CNTS) du Burkina Faso se tient les 25 et 26 avril 2019 à Ouagadougou sur la réduction de la consommation énergétique.



Le président du CNTS-Burkina, Dr Abdoulaye Sérémé (droite) : «Une utilisation irrationnelle de l'énergie a des impacts sur l'environnement».

Des experts du Comité national de tutelle et de suivi (CNTS) des projets «d'étiquetage énergétique des appareils électroménagers et le code régional d'efficacité énergétique dans les bâtiments neufs» veulent apporter des solutions aux difficultés inhérentes aux systèmes énergétiques qui freinent la compétitivité des entreprises, des industries et partant, l'économie nationale. A cet effet, ils participent à Ouagadougou, les 25 et 26 avril 2019 à un atelier sur la réduction de la consommation énergétique. Selon le président du CNTS-Burkina, Dr Abdoulaye Sérémé, la solution consistant à augmenter continuellement la capacité de production pour faire face aux besoins sans cesse croissant en énergie électrique a toujours connu des limites au regard des coûts de production élevés. C'est pourquoi, de son avis, il est impérieux de pallier ces insuffisances pour permettre un développement socioéconomique durable, harmonieux et respectueux de l'environnement dans l'espace UEMOA. «Il s'agit notamment de réduire la prépondérance de la biomasse traditionnelle dans le bilan énergétique qui a pour corollaire la destruction du couvert végétal», a-t-il indiqué. Et de poursuivre qu'il faut aussi promouvoir l'utilisation du potentiel des énergies renouvelables existant dans la sous-région, qui sont propres et sobres en carbo-

ne. M. Sérémé a, par ailleurs, rappelé que la communauté internationale s'est engagée, lors de la 21e Conférence des parties (COP 21), à entreprendre des actions en vue de maintenir la température du réchauffement climatique sous 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle. A l'entendre, il convient de mener une politique de rationalisation de la consommation d'énergie et de mutualisation des efforts au niveau sous régional pour résorber le déficit de l'offre, en vulgarisant les actions contribuant à une production et une consommation durable de l'énergie. Pour le directeur de l'énergie et des mines de l'UEMOA, Lassané Ouédraogo, l'ensemble des Etats membres de l'Union a pris conscience de l'enjeu d'où la conception du Programme d'économie d'énergie (PREE). «Nous prévoyons donner une carte d'identité à chaque appareil, de sorte que les consommateurs sachent sa puissance et sa consommation et inculquer l'efficacité énergétique dans la construction de nouveaux bâtiments», a-t-il fait savoir. Durant ces deux jours, les participants vont réfléchir entre autres sur les normes minimales de performance énergétique applicables aux lampes, réfrigérateurs et climatiseurs et la consommation d'énergie dans les bâtiments neufs.

✍️ **Mariam SOMDA**



Les participants vont valider les normes régionales sur le code d'efficacité énergétique dans les bâtiments neufs.

Lutte contre l'insécurité Les transporteurs s'interrogent sur leur responsabilité

Le ministère des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière organise du 25 au 27 avril 2019 à Ouagadougou, une formation au profit des acteurs du transport et des Forces de défense et de sécurité (FDS) sur le thème : «Situation d'insécurité et responsabilité des acteurs du monde des transports».



Pour le formateur, Paul Sondo, la formation permettra aux participants de maîtriser la méthodologie de lutte contre l'insécurité.

La lutte contre l'insécurité n'est plus du seul ressort des Forces de défense et de sécurité (FDS). Elle nécessite aujourd'hui l'implication de tous les acteurs. C'est dans cette optique que le ministère des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière organise du 25 au 27 avril 2019 à Ouagadougou, une formation au profit des acteurs du transport et des FDS sur le thème : «Situation d'insécurité et responsabilité des acteurs du monde des transports». Intervenant dans le cadre du Projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et la Facilitation du commerce (PAMOSSET-FC), cette formation vise, selon le ministre en charge des transports, Vincent T. Dabilgou, à outiller les responsables des structures du secteur sur les éléments primaires pour une sécurité dans le domaine des transports. Pour le formateur, Paul Sondo, durant trois jours, une dizaine de communications sera livrée. «Le dénominateur commun est la prévention et la conduite à tenir en cas de détresse. Ainsi, l'accent sera mis sur la synergie d'actions car tous les participants n'ont pas le même niveau de formation et d'information», a-t-il indiqué. Il s'agit, selon lui, de travailler de manière à ce que chacun ne soit pas obligé d'être comme l'autre



Photo : Edith Bakala

«La lutte contre l'insécurité est un combat général et c'est ensemble que nous réussirons», a déclaré le ministre en charge des transports, Vincent T. Dabilgou.

pour contribuer à la lutte contre l'insécurité. «A travers des séances d'échanges, tous les participants, notamment les responsables du transport, les cadres du ministère et les FDS vont se rendre compte du rôle que chaque acteur doit jouer dans la lutte contre l'insécurité», a soutenu le formateur. Et de poursuivre que ceux-ci ont la charge de restituer les connaissances acquises à leurs agents dans leurs structures respectives. En effet, «nous voulons construire à travers cette démarche, un système de transport en sécurité, capable de donner une contribution forte au développement du pays», a souligné le ministre des Transports. Pour lui, la question de la paix et de la sécurité sont des biens publics. Il faut donc investir, a-t-il insisté, sinon les répercussions pourraient être énormes en termes de coûts humains, économiques et juridiques. «C'est en investissant maintenant qu'on pourrait endiguer l'insécurité et le terrorisme, sinon il va devenir un problème national», a expliqué Vincent T. Dabilgou. De son avis, s'investir veut dire que chaque secteur doit prendre des précautions pour la paix et la sécurité.

✍️ **Fleur BIRBA**
fleurbirba@gmail.com



A l'issue de la formation, les participants sont chargés de restituer les connaissances acquises à leurs agents.



UMOA-Titres

AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 09/05/19

OBLIGATIONS DU TRÉSOR
L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DE NIGER
partent de la connaissance du public qu'ils organisent au profit d'offrir pour le compte d'obligations du Trésor aux termes des caractéristiques.

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU NIGER
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 20 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 10 000 FCFA
DURÉE	: 3 ANS
TAUX D'INTÉRÊT	: 6,15%
DATE DE VALEUR	: VENDREDI 10 MAI 2019
ÉCHÉANCE	: MARDI 10 MAI 2022

OBLIGATIONS 6,15% 3 ANS

DÉPÔT DES SOUMISSIONS
Date : Jeudi 09 mai 2019 à 10h30 (en TF) à l'Agence UMOA-Titres
Les offres seront reçues à l'Agence UMOA-TITRES 25402 PC, NIGER

Le remboursement de ces obligations se fera le premier jour ouvrable suivant la date d'échéance (remboursement de 100%) par le paiement des intérêts se fera aussitôt après à un taux d'intérêt de 6,15% l'an dès la première année.

Date : 03 mai 2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres : **M. Adrien DIOUF**
Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République du Niger : **M. HOUA DIBBO**

Centre de services mis en place avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
email : ed@uoa-titres.org / Tél : +221 33 829 33 10 / Fax : +221 33 829 45 57

UMOA-Titres **ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS**

RESULTATS DE L'ÉMISSION SIMULTANÉE D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE DU 03 MAI 2019

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 03 mai 2019, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire, l'émission simultanée d'Obligations Assimilables du Trésor respectivement à trois (3) et cinq (5) ans pour un montant de 150 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics de la Côte d'Ivoire en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 03 mai 2019, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RESULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions (F CFA)	162 532 820 000
Montant retenu (F CFA)	157 232 820 000
Taux de couverture	105,37%

Emission simultanée du 03 mai 2019	OAT_3 ANS	OAT_5 ANS
Montant global des soumissions (F CFA)	121 567 690 000	40 985 130 000
Montant retenu (F CFA)	116 247 690 000	40 985 130 000
Prix Marginal	9 752,0000	9 650,0000
Prix Moyen Pondéré	9 763,3712	9 703,5254
Rendement Moyen Pondéré	6,80%	6,71%
Nombre soumissions	28	22
Nombre de participants	22	16
Taux d'absorption	95,62%	100,00%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public de Côte d'Ivoire, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 03 mai 2019

Le Directeur
Adrien DIOUF

REMERCIEMENTS ET FAIRE PART

«Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra»

Jean 11-25

La grande famille SIBALO à Tagho, Bagaré, Ouagadougou, Tougan, Dédougou, Bobo Dioulasso, Côte d'Ivoire

Les chefs coutumiers : Naaba Koom de Darigma et Naaba Koanga de Tagho,

Les frères et ses sœurs :

La veuve : SIBALO née OUEDRADROGO Addé Cécile à Yako

Les enfants : Augustine, Raoul, Claire, Jean, Hermann, Justin et Théodore

Les petits enfants : Cécile, Nadine, Leticia, Fabiola, Hornela, Axel, Flavienne, Ariel, Inesta, Giscard, Maelia, Christ, Mael, Alégras et Kowel.

Les familles alliées et amis : Ouédraogo à Tikaré, Gourcy, Arbolle et Yako, Tougma Guibila, Saba, Pagbeleguem et Ouibga à Bagaré, Darigma, La-toden, Yako et Ouagadougou.



Très touchés par les nombreuses marques de compassion, de solidarité et d'assistance multiforme lors du rappel à Dieu le 20 avril 2019 au CHU de Bogodogo et des obsèques les 22 et 23 avril 2019 de leur regretté fils, frère, époux, Père, Grand père et Beau-père,

KOUKA CELESTIN SIBALO

Précédemment Instituteur à la retraite à Yako
(Ex-Econome du CEG de Arbolle)

Ils vous réitèrent du fond du cœur, leurs sincères remerciements et leur profonde gratitude.

Leurs remerciements vont particulièrement :

- au curé de la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Yako
- à l'Abbé Benoît Sawadogo vicaire à la paroisse saint Jean Marie Vianney de Yako
- au Catéchiste Francis Nanema de la Paroisse Saint Pierre de Gounghin
- aux Catéchistes de Yako, Golo
- à la CCB saint Gabriel
- au Haut-Commissaire de la province du Passoré
- au Maire de la commune de Yako
- au commandant de la compagnie de Gendarmerie de Yako
- au Directeur provincial de la police nationale du Passoré

- à madame la directrice provinciale des enseignements post primaire et secondaire du Passoré
- aux autorités coutumières et religieuses
- à l'honorable Ousséni TAMBOURA Député à l'Assemblée Nationale
- au Secrétaire Permanent de l'ARCOP et à l'ensemble de son personnel
- à l'intendant régional de la DRESS/EST et au proviseur du lycée professionnel Régional Yendabili
- au personnel de la direction de la recherche non formelle
- à l'inspecteur CCEB de Arbolle 1 et l'ensemble de ses collaborateurs
- au personnel du CHR de Tenkodogo
- aux voisins
- aux différentes délégations des parents, amis, connaissances, et collègues venus de divers horizons
- aux jeunes du Quartier Kibou, secteur 2 de Yako
- et tous ceux dont les noms non pu être cités.

Que le seigneur dans sa miséricorde rétribue chacun à la hauteur de ses bienfaits. Ils vous invitent par ailleurs à vous unir d'intention de prière pour les messes demandées pour le repos de l'âme du défunt selon le programme ci-après :

Période	Heures		Paroisses	
	Jours	Dates		
Samedi		11/05/19	18h30	Dassasgho
		18/05/19	18h30	Saint Jean Marie Vianney de Yako Dassasgho
		25/05/19	18h30	Dassasgho
Dimanche		12/05/19	8h	Grand séminaire Saint Jean Baptiste
			7h	Saint Jean Marie Vianney de Yako
		19/05/19	11h	Cathédrale de Ouagadougou
		26/05/19	18h30	Saint Camille Ouagadougou

Que par la miséricorde de Dieu l'âme de Kouka Célestin repose en paix !



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DES AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES
SECRETARIAT GENERAL**

**BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

N°2019 _____/MAAH/SG/DRH/DGAHDI/P2RPIA-CNS

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Renforcement de la Résilience des Populations à l'Insécurité Alimentaire dans les régions du Centre-nord et du Sahel (P2RPIA-CNS) financé par la République d'Italie et l'Etat burkinabé, le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement du personnel suivant :

- Un(e) (01) Chargé(e) de communication ;
- Un(e) (01) Agent de bureau ;
- Un (e) (01) chauffeur.

Peuvent faire acte de candidatures, les personnes de nationalité burkinabé des deux (02) sexes remplissant les conditions suivantes :

I. DESCRIPTION DES POSTES ET QUALIFICATIONS

I.1 Poste de Chargé de Communication

I.1.1 Description des tâches et responsabilités

Sous la supervision générale du Coordonnateur du projet, le/la Chargé(e) de communication sera chargé de :

- élaborer la stratégie de communication à l'interne et externe;
- assurer l'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication
- organiser et superviser les opérations de communication auprès des partenaires ;
- promouvoir la visibilité du Projet et du programme de la coopération Italienne dans le domaine agricole de façon générale tout au long de la durée du projet.
- gérer les relations avec les bénéficiaires ;
- concevoir des supports de communication ;
- analyser les capacités de communication du projet ;
- exécuter toutes autres tâches du ressort de ses compétences qui lui seront confiées par la hiérarchie dans l'intérêt du service.

I.1.2 Profil et expériences requis

Le poste de Chargé de communication doit :

- être titulaire d'une licence professionnelle en communication d'entreprise ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- avoir au moins une expérience professionnelle de deux (02) ans dans le domaine de la communication d'entreprise;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, etc.) ;
- une expérience de travail avec des projets et programmes ou des structures publiques similaires serait un atout.

I.1.3 Exigences du poste

Les candidats à ce poste doivent :

- avoir l'esprit d'initiative et le sens du secret professionnel ;
- être méthodique et rigoureux dans le traitement de l'information ;
- avoir une bonne maîtrise des outils de communication ;
- être discret et discipliné ;
- avoir le sens de l'organisation du travail ;
- être apte à travailler sous pression .

I.2 Poste d'Agent de bureau

I.2.1 Description des tâches et responsabilités

Sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet et du Chef de Service Administratif et Financier (SAF), l'Agent de bureau sera chargé de :

- assurer la distribution du courrier du projet ;

- assister le/la secrétaire dans la tenue des registres du courrier arrivé et départ et procéder au classement ;
- assurer la reproduction et la reliure des documents;
- assister le/la secrétaire dans l'exécution des tâches qui lui sont assignées ;
- assurer toutes autres tâches qui lui seront confiées par la hiérarchie.

I.2.2 Profil et expérience requis

L'agent de bureau doit :

- Etre titulaire du BEPC ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- avoir une d'expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans ;
- une expérience de travail avec des projets et programmes ou des structures publiques similaires serait un atout.

I.2.3 Exigences du poste

Les candidats au poste d'agent de bureau doivent :

- être courtois, discret et discipliné ;
- avoir le sens des relations humaines ;
- être apte à travailler sous pression ;
- être organisé (e) .

I.3 Poste de Chauffeur

I.3.1 Description des tâches et responsabilités

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet et du Chef de Service Administratif et financier (SAF), le chauffeur sera chargé de :

- assurer la conduite et l'entretien de tout véhicule placé sous sa responsabilité ;
- tenir et mettre à jour le carnet de bord des véhicules ;
- veiller à la validité et au renouvellement des documents des véhicules ;
- veiller à la sécurité des passagers et du matériel mis à sa disposition ;
- signaler toutes pannes sur les véhicules et s'occuper de leur entretien ;
- transmettre les pièces changées au gestionnaire du parc ;
- exécuter toutes autres tâches qui lui seront confiées par la hiérarchie.

I.3.2 Profil et expérience requis

Les candidats au poste de chauffeur doivent :

- être titulaire du Certificat d'Etude Primaire (CEP) et du Permis de conduire de catégorie C ;
- avoir au moins deux (02) ans d'expérience professionnelle ;
- avoir des connaissances en mécanique automobile ;
- une expérience de travail avec des projets et programmes ou des structures publiques similaires serait un atout.

I.3.3 Exigences du poste

- être courtois, discret et discipliné ;
- être apte à travailler sous pression et à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain.

II. CONDITIONS PARTICULIERES VALABLES POUR TOUS LES POSTES

- être de nationalité burkinabé ;
- accepter de travailler en dehors des heures de service, en cas de nécessité;
- jouir de ses droits civiques ;
- être de bonne moralité ;
- être immédiatement disponible ; ne pas atteindre l'âge de départ à la retraite pendant la phase d'exécution du projet.

III. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE ET DATE LIMITE DE DEPOT

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA (timbre fiscal) adressée à monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles;
- une lettre de motivation rédigée en une (1) page maximum datée et signée pour les candidats au poste de Chargé(e) de communication ;
- une photocopie légalisée des diplômes et autres attestations ;
- un curriculum vitae détaillé, récent, daté et signé faisant ressortir l'expérience et les aptitudes du candidat, résumé en deux (2) pages maximum ;
- un extrait d'acte de naissance ou d'adoption légale ou de jugement supplétif en tenant lieu ou une photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- une photocopie légalisée du Certificat de Nationalité Burkinabé ;
- une photocopie des certificats ou attestations de travail ;
- une photocopie légalisée de la CNIB ou du passeport en cours de validité.

Les dossiers de candidatures devront parvenir sous pli fermé avec la mention « recrutement au poste de au profit du Projet de Renforcement de la Résilience des Populations à l'Insécurité Alimentaire dans les régions du Centre-nord et du Sahel (P2RPIA-CNS) » au plus tard le **vendredi 24 mai 2019 à 16 heures 00 minute** à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, sise à Ouaga 2000.

Les candidats retenus devront fournir avant tout engagement, un certificat de visite et contre visite datant de moins de trois (03) mois timbré à 300 F CFA (timbre fiscal) et un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

IV. DEROULEMENT DU RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux (02) phases :

Phase 1 : présélection sur dossier.

Phase 2 : entretien oral avec un jury suivi des tests pratiques en informatique pour le poste de Chargé(e) de Communication ainsi qu'en conduite pour le poste de chauffeur.

NB :

- le nombre de candidature est limité à 30 par poste ;
- seuls les candidats ayant franchi la phase précédente seront contactés pour la phase suivante.

V. EXIGENCE DU POSTE

Le lieu d'affectation est Ouagadougou, avec des déplacements fréquents au sein de la zone d'intervention du projet pour le chauffeur et le/la Chargé(e) de communication.

VI. DUREE DU CONTRAT

Les conditions d'emploi seront précisées dans un contrat, d'une durée d'un (01) an renouvelable selon la performance. La durée totale du contrat ne saurait dépasser la durée du projet.

Le Secrétaire Général

Alassane GUIRE
Chevalier de l'Ordre National



Ministère de la Communication
et des Relations avec le Parlement

Sous le Haut patronage de
S.E.M. Alassane Bala SAKANDE,
Président de l'Assemblée Nationale.



Le patronage de
M. Mathias TANKOANO,
Président du Conseil supérieur
de la communication (CSC).



La Présidence d'honneur de
M^{me} Odette Joséphine
BESSE/SANOGOH,
Première Directrice nationale
de la Volta Vision.



La Présidence de
M. Rémiss Fulgance DANDJINOÛ,
Ministre de la Communication et
des relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement.



SAMEDI
11 Mai 2019

à partir de
20h00

SALLE DES BANQUETS
de Ouaga 2000

Burkina Faso
Unité - Progrès - Justice



22^{ème}
**Nuit des
Galian**



Magnifier l'Excellence au sein des hommes et femmes de médias

NOS
PARTENAIRES





Ramadan Buffet

Bravia Hôtel Ouagadougou, souhaite à tous les fidèles musulmans, un très bon mois de Ramadan. A cette occasion, un buffet spécial rupture du jeûne est dressé tous les soirs au **Restaurant le Balkuy.**

Profitez d'un choix varié du buffet à seulement
13.500 FCFA/Pers.



Sect.4 District ZACA • 10 BP 13384 Ouaga 10 • Burkina Faso
Tél.: +226 25 33 32 71 - 74 • Mail : info-ouaga@braviahotels.com

WWW.BRAVIAHOTELS.COM



Communiqué de presse Ouagadougou, le 8 mai 2019

Orange Burkina Faso informe son aimable clientèle que le délai de mise en conformité fixé par le décret **N°2018-1270/PRES/PM/MDENP/MSECU du 8 juin 2018** fixant les nouvelles modalités d'identification des abonnés, sera échu le 22 mai 2019 prochain !

Orange Burkina Faso invite tous ses abonnés dont les données d'identification n'ont pas encore été complétées conformément aux modalités dudit décret, à bien vouloir se rendre dans l'une de ses agences ou auprès d'un de ses distributeurs agréés pour le faire, au plus tard **le 21 mai 2019** afin d'éviter tous désagréments.

Passé ce délai, Orange Burkina Faso procédera à la désactivation des numéros des abonnés non encore identifiés.

Les abonnés concernés ont déjà reçu des sms de notification dans ce sens.

Orange Burkina Faso sait compter sur le sens du civisme de sa clientèle en vue du respect strict de la réglementation sur l'identification des abonnés.

Pour tout besoin d'assistance ou d'information complémentaire le service clientèle reste disponible :

- Par appel et SMS au **121**
- Par Whatsapp/Viber au **66 08 22 22**
- Par mail à **info.obf@orange.com**
- Sur **facebook.com/orangeburkina**

Orange vous remercie pour votre compréhension et votre fidélité et s'excuse par avance des désagréments que pourraient causer cette opération d'identification.

La Direction Générale



Faire des affaires et faire une bonne affaire

Promo fixe à 30 000 F CFA



Offrez-vous le fixe MW35 pour appeler, vous connecter au Wi-Fi et bénéficiez de :

- 5 Go par mois pendant 2 mois
- 2 000 F CFA de crédits vers tous les réseaux
- Appels illimités vers les fixes et mobiles Orange*
- Une ligne fixe avec un numéro commençant par 20, 24 ou 25*

Offre valable jusqu'au 15 mai



Vous rapprocher de l'essentiel

*Pour tout rechargement à partir de 2 000 F CFA, bénéficiez d'appels illimités vers les fixes et mobiles Orange de 20h à 6h et les week-ends 24h/24 • **Numéro attribué en fonction de votre localité • Téléphone compatible 3G dans la limite du stock disponible.



LA SN SOSUCO VOUS SOUHAITE UN BON MOIS DE JEÛNE ET DE SOLIDARITÉ



Synergie



Plus que du sucre, un délice du terroir
www.snsosuco.com



BKF/026

Appui à la politique sectorielle d'enseignement et de formation techniques et professionnels

AVIS D'APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET BKF/026-19 1696
Titre : Mise en place d'un contrat-cadre pour la mobilisation d'expertise court-terme
Montant maximum : 430 000 EUR – Délai d'exécution de 54 mois

L'agence luxembourgeoise pour la coopération au Développement (LuxDev) lance un Appel à manifestations d'intérêt pour l'acquisition de services pour la mise en place d'un contrat-cadre pour la mobilisation d'expertise court-terme pour le compte de l'Appui à la Politique sectorielle d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels (APOSE/EFTP) financé avec des fonds des Gouvernements du Burkina Faso, du Grand-Duché de Luxembourg, de la France, de l'Autriche, de la Suisse et de la Principauté de Monaco.

Les prestataires invités à manifester leur intérêt à fournir les services précités sont les bureaux d'études et de consultance de droit privé, légalement constitués (à l'exclusion des organisations non gouvernementales, des associations sans but lucratif et des opérateurs publics) et spécialisés dans l'assistance technique dans les domaines concernés par l'appui.

A titre indicatif, les prestataires intéressés devront démontrer leur capacité technique et leur expérience en

- 1) organisation institutionnelle, gouvernance, coordination sectorielle, pilotage et mise en œuvre de politiques nationales d'enseignement et de formation techniques et professionnels ;
- 2) gestion des finances publiques dans l'espace UEMOA (budget-programme) ;
- 3) ingénierie de la formation et de la certification, cadre national de certification ;
- 4) insertion professionnelle ;
- 5) planification et reporting, suivi-évaluation et gestion axée sur les résultats ;
- 6) fonctionnement de fonds de formation.

Le début des services est prévu pour juillet 2019 et pour une durée de 54 mois. Les prestataires de services doivent être disponibles pour la période

prévue et disposés à intervenir dans tout le pays. Le budget maximum disponible pour le marché est estimé à 430 000 EUROS (hors taxes).

Les prestataires de services intéressés sont invités à fournir la documentation nécessaire et suffisante pour répondre aux critères de sélection. Le dossier, incluant les critères de sélection et le formulaire de manifestation d'intérêt, est disponible sur simple demande à l'adresse indiquée ci-dessous.

La liste restreinte des candidats invités à soumettre une offre sera établie à partir d'un minimum de trois (3) et un maximum de huit (8) candidats évalués qualifiés, classés si nécessaire selon les critères de sélection.

Les manifestations d'intérêt, en français exclusivement, doivent parvenir par email (obligatoire) le **10.06.2019 à 10H00** (heure locale) au plus tard à l'adresse suivante :

Programme BKF/026

c/o Bureau Pays de Lux-Development au Burkina Faso

Email : josaphat.millogo@luxdev.lu

Les demandes de clarifications sont à adresser à l'adresse email ci-dessus.

Uniquement les candidats retenus sur la liste restreinte seront invités à soumettre une offre.

NB : cet AMI est conditionné par la signature du mandat d'exécution du programme par le MAE luxembourgeois. Lux-Development ne saurait être tenue responsable de l'annulation de la procédure à quelque étape que ce soit. Aucun dédommagement ne pourrait être accordé aux candidats.

Les prestataires intéressés par cet Appel à manifestations d'intérêt peuvent aussi consulter le site Web de LuxDev : www.luxdev.lu

(Avis d'appel d'offres : Services – Statut : Information – Région : Afrique)



AVIS D'APPEL D'OFFRES
ÉMISSION PAR ADJUDICATION
DU 15/05/19

BONS DU TRÉSOR

L'AGENCE UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU MALI

portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU MALI
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 25 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 MILLION DE FCFA
DURÉE	: 364 JOURS
TAUX D'INTÉRÊT	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: JEUDI 16 MAI 2019
ÉCHÉANCE	: MERCREDI 13 MAI 2020

BONS DU TRÉSOR
364
JOURS

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : Mercredi 15 mai 2019 à 10h30mn TU
(Heure limite)

Les offres seront reçues
à travers l'application
SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance.
 Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 07 mai 2019

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres

M. Adrien DIOUF

Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique de la République du Mali

M. Sidi Almoctar OUMAR

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
 Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres:
 email : adjudications@umoaTitres.org / tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

MINISTRE DE LA SANTE
 SECRETARIAT GENERAL
 INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE
 CENTRE DES OPERATIONS DE REPONSE
 AUX URGENCES SANITAIRES PUBLIQUE



Avis de demande de prix N° 2019-
01/MS/SG/INSP/DG/CORUS du 08/05/2019

Objet : Acquisition d'un véhicule au profit du CORUS.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'exécution du plan de financement de Bill and Melinda Gates Foundation, gestion 2019, de l'Institut National de Santé Publique.

1. L'Institut National de Santé Publique dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'un véhicule au profit du CORUS tels que décrit dans les *Données particulières de la demande de prix*

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition est composée d'un lot.

Lot unique : Acquisition de véhicule au profit du CORUS.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de l'INSP : **03 BP 7009 Ouaga 03, Tél : 226 25 33 51 83 / 226 70 73 90 01, Ville : Ouagadougou**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de l'INSP à l'adresse suivantes : **03 BP 7009 Ouaga 03, Tél : 226 25 33 51 83 / 226 70 73 90 01, Ville :**

Ouagadougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le DAF de l'INSP ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en **un original et 03 copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

-Lot unique : Deux cent mille (200 000) F CFA

devront parvenir ou être remises à l'adresse Secrétariat de l'INSP, **03 BP 7009 Ouaga 03** avant le **21 mai 2019 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur de l'Administration et des Finances (DAF) de l'INSP ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Ouagadougou, le 08 mai 2019

Le Directeur de l'Institut National de Santé Publique
P/I M. Ferdinand TIENDREBEOGO
 Chevalier de l'ordre national



TOTAL BURKINA SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 605 000 000 000 FCFA
Siège Social : Ouagadougou, 1080, Avenue Kwamé N'krumah,
01 BP 21 Ouagadougou 01, Téléphone : (00226) 25 50 00 00 (Burkina Faso).

RCCM N° BF OUA 1999 B 779

AVIS DE PUBLICATION D'UN CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un **Contrat de Location-Gérance d'une Station-Service «TOTAL INDEPENDANCE»**,

La Société dénommée « **TOTAL BURKINA SA** », Société Anonyme avec Conseil d'Administration, dont le siège est sis à Ouagadougou, au 1080, Avenue Kwamé N'krumah, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 1999 B 779, a confié à Monsieur **BABI Soumaila** immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **BF TNK 2011 A 170**, qui accepte, l'exploitation de la station-service « **TOTAL INDEPENDANCE** », aux conditions et modalités ci-après :

- Durée du contrat : **un (1) an, durée déterminée,**
- Prise d'effet : **huit janvier de l'an deux mille dix-neuf (08/01/2019)**
- Expiration : **sept janvier de l'an deux mille vingt (07/01/2020)**

Il est utilement précisé qu'à la fin du contrat, l'exploitant devra quitter immédiatement les locaux mis à sa disposition; il devra en outre remettre lesdits locaux libres et en bon état.

Pour avis et mention

TOTAL BURKINA SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 605 000 000 000 FCFA
Siège Social : Ouagadougou, 1080, Avenue Kwamé N'krumah,
01 BP 21 Ouagadougou 01, Téléphone: (00226) 25 50 00 00 (Burkina Faso).

RCCM N° BF OUA 1999 B 779

AVIS DE PUBLICATION D'UN CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un **Contrat de Location-Gérance d'une Station-Service « TOTAL OUAGA 2000 »**,

La Société dénommée « **TOTAL BURKINA SA** », Société Anonyme avec Conseil d'Administration, dont le siège est sis à Ouagadougou, au 1080, Avenue Kwamé N'krumah, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 1999 B 779, a confié à Monsieur **BADO Nebila Laurent** immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **BF OUA 2008 A 3665**, qui accepte, l'exploitation de la station-service «**TOTAL OUAGA 2000**», aux conditions et modalités ci-après :

- Durée du contrat : **Trois (3) ans, durée déterminée,**
- **Prise d'effet : Premier août de l'an deux mille dix-huit (01/08/2018)**
- **Expiration : trente et un juillet de l'an deux mille vingt un (31/07/2021)**

Il est utilement précisé qu'à la fin du contrat, l'exploitant devra quitter immédiatement les locaux mis à sa disposition; il devra en outre remettre lesdits locaux libres et en bon état.

Pour avis et mention

TOTAL BURKINA SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 605 000 000 000 FCFA
Siège Social : Ouagadougou, 1080, Avenue Kwamé N'krumah,
01 BP 21 Ouagadougou 01, Téléphone: (00226) 25 50 00 00 (Burkina Faso).

RCCM N° BF OUA 1999 B 779

AVIS DE PUBLICATION D'UN CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un **Contrat de Location-Gérance d'une Station-Service « TOTAL MIXTE DE GOUNGHIN »**,

La Société dénommée « **TOTAL BURKINA SA** », Société Anonyme avec Conseil d'Administration, dont le siège est sis à Ouagadougou, au 1080, Avenue Kwamé N'krumah, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 1999 B 779, a confié à Madame **SAWADOGO Angeline** immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **BF OUA 2015 B 4834**, qui accepte, l'exploitation de la station-service « **TOTAL MIXTE DE GOUNGHIN** », aux conditions et modalités ci-après :

- Durée du contrat : **Trois (3) ans, durée déterminée,**
- **Prise d'effet : trente septembre de l'an deux mille dix-sept (30/09/2017)**
- **Expiration : vingt-huit septembre de l'an deux mille vingt (28/09/2020)**

Il est utilement précisé qu'à la fin du contrat, l'exploitant devra quitter immédiatement les locaux mis à sa disposition; il devra en outre remettre lesdits locaux libres et en bon état.

Pour avis et mention

TOTAL BURKINA SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de 605 000 000 000 FCFA
Siège Social : Ouagadougou, 1080, Avenue Kwamé N'krumah,
01 BP 21 Ouagadougou 01, Téléphone: (00226) 25 50 00 00 (Burkina Faso).

RCCM N° BF OUA 1999 B 779

AVIS DE PUBLICATION D'UN CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un **Contrat de Location-Gérance d'une Station-Service «TOTAL GOURCY»**,

La Société dénommée « **TOTAL BURKINA SA** », Société Anonyme avec Conseil d'Administration, dont le siège est sis à Ouagadougou, au 1080, Avenue Kwamé N'krumah, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 1999 B 779, a confié à Monsieur **NIKIEMA MAHAMADI** immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **BF OHG 2018 A 0263**, qui accepte, l'exploitation de la station-service «**TOTAL GOURCY**», aux conditions et modalités ci-après :

- Durée du contrat : **un (1) an, durée déterminée,**
- **Prise d'effet : vingt et un décembre de l'an deux mille dix-huit (21/12/2018)**
- **Expiration : vingt décembre de l'an deux mille dix-neuf (20/12/2019)**

Il est utilement précisé qu'à la fin du contrat, l'exploitant devra quitter immédiatement les locaux mis à sa disposition; il devra en outre remettre lesdits locaux libres et en bon état.

Pour avis et mention



TOTAL BURKINA SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital de 605 000 000 000 FCFA
 Siège Social : Ouagadougou, 1080, Avenue Kwamé N'krumah,
 01 BP 21 Ouagadougou 01, Téléphone : (00226) 25 50 00 00 (Burkina Faso).

RCCM N° BF OUA 1999 B 779

AVIS DE PUBLICATION D'UN CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un Contrat de Location-Gérance d'une Station-Service «TOTAL OUAHIGOUYA MARCHÉ»,

La Société dénommée « TOTAL BURKINA SA », Société Anonyme avec Conseil d'Administration, dont le siège est sis à Ouagadougou, au 1080, Avenue Kwamé N'krumah, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 1999 B 779, a confié à Monsieur **TIAO Nobila** immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **BF YKO 2017 A 050**, qui accepte, l'exploitation de la station-service «TOTAL OUAHIGOUYA MARCHÉ», aux conditions et modalités ci-après :

- Durée du contrat : **deux (2) ans, durée déterminée,**
- Prise d'effet : sept décembre de l'an deux mille dix-huit (07/12/2018)
- Expiration : six décembre de l'an deux mille vingt (06/12/2020)

Il est utilement précisé qu'à la fin du contrat, l'exploitant devra quitter immédiatement les locaux mis à sa disposition; il devra en outre remettre lesdits locaux libres et en bon état.

Pour avis et mention

TOTAL BURKINA SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital de 605 000 000 000 FCFA
 Siège Social : Ouagadougou, 1080, Avenue Kwamé N'krumah,
 01 BP 21 Ouagadougou 01, Téléphone: (00226) 25 50 00 00 (Burkina Faso).

RCCM N° BF OUA 1999 B 779

AVIS DE PUBLICATION D'UN CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un Contrat de Location-Gérance d'une Station-Service « TOTAL KOUDOUGOU GARE ROUTIERE »,

La Société dénommée « TOTAL BURKINA SA », Société Anonyme avec Conseil d'Administration, dont le siège est sis à Ouagadougou, au 1080, Avenue Kwamé N'krumah, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 1999 B 779, a confié à Monsieur **DOH Seydou** immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **BF BGD 2014 A 0008**, qui accepte, l'exploitation de la station-service «TOTAL KOUDOUGOU GARE ROUTIERE », aux conditions et modalités ci-après :

- Durée du contrat : trois (3) ans, durée déterminée,
- **Prise d'effet : douze mai de l'an deux mille dix- sept (12/05/2017)**
- **Expiration : onze mai de l'an deux mille vingt (11/05/2020)**

Il est utilement précisé qu'à la fin du contrat, l'exploitant devra quitter immédiatement les locaux mis à sa disposition; il devra en outre remettre lesdits locaux libres et en bon état.

Pour avis et mention

TOTAL BURKINA SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital de 605 000 000 000 FCFA
 Siège Social : Ouagadougou, 1080, Avenue Kwamé N'krumah,
 01 BP 21 Ouagadougou 01, Téléphone: (00226) 25 50 00 00 (Burkina Faso).

RCCM N° BF OUA 1999 B 779

AVIS DE PUBLICATION D'UN CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un Contrat de Location-Gérance d'une Station-Service « TOTAL ZORGHO »,

La Société dénommée « TOTAL BURKINA SA », Société Anonyme avec Conseil d'Administration, dont le siège est sis à Ouagadougou, au 1080, Avenue Kwamé N'krumah, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 1999 B 779, a confié à Monsieur **ZINGUE KAMOU** immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **BF OUA 2015 A 6126**, qui accepte, l'exploitation de la station-service « TOTAL ZORGHO », aux conditions et modalités ci-après :

- Durée du contrat : **un (1) an, durée déterminée,**
- **Prise d'effet : quatre janvier de l'an deux mille dix- neuf (04/01/2019)**
- **Expiration : trois janvier de l'an deux mille vingt (11/01/2020)**

Il est utilement précisé qu'à la fin du contrat, l'exploitant devra quitter immédiatement les locaux mis à sa disposition; il devra en outre remettre lesdits locaux libres et en bon état.

Pour avis et mention

TOTAL BURKINA SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital de 605 000 000 000 FCFA
 Siège Social : Ouagadougou, 1080, Avenue Kwamé N'krumah,
 01 BP 21 Ouagadougou 01, Téléphone: (00226) 25 50 00 00 (Burkina Faso).

RCCM N° BF OUA 1999 B 779

AVIS DE PUBLICATION D'UN CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un Contrat de Location-Gérance d'une Station-Service « TOTAL ROUTE DE BANFORA »,

La Société dénommée « TOTAL BURKINA SA », Société Anonyme avec Conseil d'Administration, dont le siège est sis à Ouagadougou, au 1080, Avenue Kwamé N'krumah, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 1999 B 779, a confié à Monsieur **OUEDRAOGO JEAN MARIE** immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **BF BBD 2016 A 1217** qui accepte, l'exploitation de la station-service « TOTAL ROUTE DE BANFORA », aux conditions et modalités ci-après :

- Durée du contrat : **deux (2) ans, durée déterminée,**
- **Prise d'effet : dix-huit septembre de l'an deux mille dix-sept (18/09/2017)**
- **Expiration : dix-sept septembre de l'an deux mille dix- neuf (17/09/2019)**

Il est utilement précisé qu'à la fin du contrat, l'exploitant devra quitter immédiatement les locaux mis à sa disposition; il devra en outre remettre lesdits locaux libres et en bon état.

Pour avis et mention



TOTAL BURKINA SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital de 605 000 000 000 FCFA
 Siège Social : Ouagadougou, 1080, Avenue Kwamé N'krumah,
 01 BP 21 Ouagadougou 01, Téléphone: (00226) 25 50 00 00 (Burkina Faso).

RCCM N° BF OUA 1999 B 779

AVIS DE PUBLICATION D'UN CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un Contrat de Location-Gérance d'une Station-Service «TOTAL BOBO GARE FERROVIERE»,

La Société dénommée «TOTAL BURKINA SA», Société Anonyme avec Conseil d'Administration, dont le siège est sis à Ouagadougou, au 1080, Avenue Kwamé N'krumah, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 1999 B 779, a confié à Monsieur **OUEDRAOGO RAHIM** immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF BBD 2015 A 684, qui accepte, l'exploitation de la station-service «TOTAL BOBO GARE FERROVIERE», aux conditions et modalités ci-après :

- Durée du contrat : **Trois (3) ans, durée déterminée,**
- **Prise d'effet : premier juin de l'an deux mille dix-sept (01/06/2017)**
- **Expiration : trente un mai de l'an deux mille vingt (31/05/2020)**

Il est utilement précisé qu'à la fin du contrat, l'exploitant devra quitter immédiatement les locaux mis à sa disposition; il devra en outre remettre lesdits locaux libres et en bon état.

Pour avis et mention

TOTAL BURKINA SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital de 605 000 000 000 FCFA
 Siège Social : Ouagadougou, 1080, Avenue Kwamé N'krumah,
 01 BP 21 Ouagadougou 01, Téléphone: (00226) 25 50 00 00 (Burkina Faso).

RCCM N° BF OUA 1999 B 779

AVIS DE PUBLICATION D'UN CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un Contrat de Location-Gérance d'une Station-Service «TOTAL ROUTE DE OUAGA BOBO DIOULASSO»,

La Société dénommée «TOTAL BURKINA SA», Société Anonyme avec Conseil d'Administration, dont le siège est sis à Ouagadougou, au 1080, Avenue Kwamé N'krumah, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 1999 B 779, a confié à Monsieur **KAMBIRE Sié Charles** immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF BBD 2001 A 135, qui accepte, l'exploitation de la station-service «TOTAL ROUTE DE OUAGA BOBO DIOULASSO », aux conditions et modalités ci-après :

- Durée du contrat : **un (1) an, durée déterminée,**
- **Prise d'effet : premier janvier de l'an deux mille dix-neuf (01/01/2019)**
- **Expiration : trente un décembre de l'an deux mille dix-neuf (31/12/2019)**

Il est utilement précisé qu'à la fin du contrat, l'exploitant devra quitter immédiatement les locaux mis à sa disposition; il devra en outre remettre lesdits locaux libres et en bon état.

Pour avis et mention

TOTAL BURKINA SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital de 605 000 000 000 FCFA
 Siège Social : Ouagadougou, 1080, Avenue Kwamé N'krumah,
 01 BP 21 Ouagadougou 01, Téléphone: (00226) 25 30 68 14 (Burkina Faso).

RCCM N° BF OUA 1999 B 779

AVIS DE PUBLICATION DE FIN D'UN CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un Contrat de Location-Gérance d'une Station-Service «TOTAL MORO NAABA»,

La Société dénommée «TOTAL BURKINA SA», Société Anonyme avec Conseil d'Administration, dont le siège est sis à Ouagadougou, au 1080, Avenue Kwamé N'krumah, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 1999 B 779, avait confié à Monsieur **OUBA DIASSIBO** immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **BF OHG 2011 A 019**, qui acceptait, l'exploitation de la station-service «TOTAL MORO NAABA» aux conditions et modalités ci-après :

- Durée du contrat : **cinq (05) ans, durée déterminée,**
- **Prise d'effet : dix-huit avril de l'an deux mille quatorze (18/04/2014)**
- **Expiration : dix-sept avril de l'an deux mille dix-neuf (17/04/2019)**

Il est utilement précisé que le contrat ci-dessus mentionné a pris fin à la date indiquée et que l'exploitant devra quitter immédiatement les locaux mis à sa disposition; il devra en outre remettre lesdits locaux libres et en bon état.

Pour avis et mention



CONFERENCE EPISCOPALE DU BURKINA FASO
Commission Episcopale de l'OCADES CARITAS BURKINA

DIOCESE DE DORI
 SECRETARIAT EXECUTIF DIOCESAIN
 BP. 139 DORI Burkina Faso
 Tel.: (00 226) 24 46 40 04
 Email : ocades_dori@yahoo.fr
 Site web: www.ocadesburkina.org

Avis d'Appel d'Offres N° 2019-001/OCADES Dori/Programme EA numéro/Burkina/Drame de Yirgou

Pour la fourniture et livraison de vivres et de kits humanitaires au profit de 450 ménages déplacés internes hors camps des paroisses de Djibo et de Gorgadji (Diocèse de Dori). Dans le cadre de l'exécution du programme EA numéro/Burkina/Drame de Yirgou, l'OCADES Caritas Burkina/Secrétariat Exécutif Diocésain de Dori lance un appel d'offres pour la fourniture et livraison de vivres au profit de 450 ménages déplacés internes hors camps des paroisses de Djibo et de Gorgadji (Diocèse de Dori). La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises/Associations régulièrement installées au Burkina Faso et spécialisées dans le domaine de la fourniture et livraison de vivres pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration Burkinabé. L'appel d'offres est constitué en quatre (04) lots conformément au Dossier d'Appel d'Offres :

- Lot 1 : Fourniture et livraison de 900 sacs de riz LIZA de 50 kg, 900 bidons de 5litres d'huile Dinor, 900 sachets de 2 kg de sel iodé ;
- Lot 2 : Fourniture et livraison 900 sacs de petit mil de 100 kg ;
- Lot 3 : Fourniture et livraison de 900 sacs de niébé de 25 kg ;
- Lot 4 : Fourniture et livraison de NFI (Produits Non Alimentaire) (Cf. détails dans le DAO)

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder sept (07) jours à partir de la date de notification.

Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offre à la comptabilité de l'OCADES Caritas Burkina/SED-Dori moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies pour chaque lot, conformément aux Instructions aux soumissionnaires devront parvenir ou être remises à l'adresse suivantes : Secrétariat de l'OCADES Caritas Dori, BP 139 Dori - Tel.: (+226) 24 46 40 04 au plus tard le **Lundi 13 Mai 2019 à 09 heures 00 TU** sous plis fermé avec la mention «Appel d'offres pour la fourniture et la livraison de.....(Lot n°.....)». L'ouverture des plis sera faite le **Lundi 13 Mai 2019 à 9h00mn** dans la salle de réunion de l'OCADES Dori en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour un délai maximum de **trente (30) jours** à compter de la date de signature du contrat.

Fait à Dori, le 07 Mai 2019

Abbé Roger KOLOGO
Secrétaire Exécutif



Digital african tour

Le numérique au cœur des objectifs de développement

Le ministre du Développement de l'économie numérique et des Postes, Hadja Fatoumata Ouattara, a ouvert, le mardi 30 avril 2019 à Ouagadougou, la IV^e édition de Digital african tour (DAT). Placé sous le thème : «Big data, open data et blockchain : ces innovations technologiques qui vont transformer le Burkina Faso», cet événement itinérant est consacré à l'essor du club des directeurs des systèmes d'information au pays des Hommes intègres.

Dans sa dynamique de transformation digitale de l'Afrique, Digital African Tour (DAT), pour sa IV^e édition, réfléchit à comment faire du numérique un accélérateur pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD), notamment en matière de santé, d'éducation, d'agriculture et du e-commerce. Après le Bénin le 26 mars et le Togo le 2 avril, l'étape du Burkina Faso, consacrée à cet événement itinérant de promotion des bonnes pratiques en matière de système d'information, a eu lieu, le mardi 30 avril 2019 à Ouagadougou. Elle a été placée sous le thème : «Big data, open data et blockchain : ces innovations technologiques qui vont transformer le Burkina Faso». Au-delà de cette thématique qui devrait être traitée en quatre panels, a confié le président du comité d'organisation, Mohamadou Diallo, les questions de l'essor du club des Directeurs des systèmes d'information (DSI) au Burkina Faso et de la formation de la jeunesse à la technologie du



Le président du comité d'organisation, Mohamadou Diallo, table sur la formation de la jeunesse pour insérer l'Afrique dans le domaine du numérique.

numérique devraient être abordées. La confiance comme élément déterminant pour l'innovation dans le domaine du numérique a été le sujet de l'ordre du jour. Le ministre du Développement

de l'Economie numérique et des Postes, Hadja Fatoumata Ouattara, a salué l'escala de DAT au pays des Hommes intègres et s'est réjouie des échanges qui ont porté sur les enjeux et impacts de l'adoption

du numérique pour les pays en développement. A ses dires, l'information étant une denrée très précieuse utilisée par les géants du web pour créer de la richesse, il est important que les Africains se mettent à l'air du



La ministre du Développement de l'Economie numérique et des Postes, Hadja Fatoumata Ouattara : « Il faut que les experts africains maîtrisent la technologie du numérique afin de la mettre à la disposition de l'administration et des institutions financières ».

temps pour bien collecter, exploiter et mieux apprendre des données. Se prononçant sur le revers du numérique, le ministre a tablé sur la nécessité pour les experts nationaux et africains de mieux le maîtriser, car, de nos jours, c'est une technologie qui s'impose. «On ne peut plus faire marche arrière», a-t-elle soutenu. Hadja Fatoumata Ouattara a déclaré que l'émergence des technologies nouvelles, tels le Big data et le Blockchain, redessine la carte du monde et de la géopolitique en termes de maîtrise de données et de l'information en particulier. Créé en 2008, Digital African Tour est un concept de conférences itinérantes de haut niveau sur le numérique dans plusieurs pays, notamment africains, dans le but de fédérer les énergies des agences nationales et des clubs des DSI en un réseau pan-africain. Après le Burkina Faso, les prochaines de DAT vont concerner le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et l'Algérie.

✉ Jean Philibert SOME



Les participants aux panels ont échangé sur les enjeux et l'impact de l'adoption du numérique par les pays en voie de développement.



Mise en œuvre du PNDES Des résultats satisfaisants en 2018

Le Comité technique national du Plan national de développement économique et social (PNDES) a tenu sa première session ordinaire de l'année, le lundi 29 avril 2019.



Photo : Edith Bakala

Le président du Comité technique du PNDES, Bamory Ouattara, s'est réjoui des progrès enregistrés en 2018 sur les trois axes du plan.

L'exécution du Plan national de développement économique et social (PNDES) en 2018 est satisfaisante. C'est ce qui ressort de la première session ordinaire de l'année du Comité technique national du PNDES tenue, le lundi 29 avril 2019 dans la capitale burkinabè. Le président du Comité technique du PNDES, Bamory Ouattara, a indiqué, à l'issue de cette pré-revue, que le taux de croissance économique s'est amélioré de 0,3% pour atteindre 6,6% en 2018 par rapport à l'année précédente. En plus du plan macroéconomique, M. Ouattara s'est réjoui des progrès enregistrés au niveau sectoriel, notamment les trois axes du PNDES que sont les réformes (axe1), le capital humain (axe2) et les secteurs de production et de soutien à la production (axe3). Au niveau du premier axe, le président du comité technique a relevé que plusieurs réformes ont été opérées surtout au niveau des Forces de défense et de sécurité. « Les capacités humaines et matérielles ont été renforcées. Ces forces ont été déployées sur le terrain et c'est ce qui explique les résultats enregistrés », a-t-il soutenu.

Dans le domaine judiciaire, les réformes et le renforcement de capacité en ressources humaines et matérielles ont aussi permis d'apporter des améliorations, a noté Bamory Ouattara. Dans le secteur de la santé, le technicien du PNDES, a confié que 17 millions d'actes au bénéfice des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans ont été posés dans le cadre de la politique de gratuité des soins pour cette couche de la population. Le secteur de l'éducation n'est pas en marge du progrès. « La réalisation des infrastructures, le renforcement au niveau de l'accès à l'éducation à travers les bourses d'études et la dotation des cantines scolaires ont permis d'avoir des résultats considérables même si cela demande à être renforcé », a-t-il signifié. Les secteurs de production comme l'agriculture se sont accrus de 27,5 %, foi de M. Ouattara. Sur le plan des ressources animales, du numérique et des infrastructures routières, l'on note aussi des avancées, selon l'équipe technique du PNDES. Tous ces résultats auraient pu être encore meilleurs, si le contexte sécuritaire difficile et les mouvements sociaux, notamment les revendications salariales n'avaient pas plombé les efforts de l'Etat à investir, a regretté M. Ouattara. A cela s'ajoutent d'autres défis propres au plan. « Les cadres sectoriels et régionaux du PNDES n'ont pas toujours les moyens suffisants pour faire un bon suivi. Les questions de statistiques de données pour suivre le PNDES posent problèmes. Il y a aussi la problématique des investissements structurants et les projets à finaliser », a détaillé le président du comité technique du PNDES. Puis de rassurer que l'ensemble de ces points seront examinés.

✎ **Abdoulaye BALBONE**



Photo : Edith Bakala

Les membres du Comité technique ont fait des propositions pour la mise en œuvre des projets retenus.

Prévisions météorologiques Le Burkina se dote d'un centre de référence

L'Agence nationale de la météorologie (ANAM) a célébré, en différé, la journée météorologique mondiale, le vendredi 26 avril 2019 à Ouagadougou, à travers une journée portes ouvertes pour présenter les missions de l'agence aux populations.



Le DG de l'ANAM, Kouka Ernest Ouédraogo : «La communauté internationale cite l'ANAM comme service météorologique de référence dans la sous-région».

Prévue pour se tenir le 23 mars de chaque année, la journée météorologique mondiale a été commémorée en différé cette année au Burkina Faso. En effet, c'est le 26 avril que l'Agence nationale de la météorologie (ANAM) a choisi de commémorer cette date marquant l'entrée en vigueur de la convention ayant institué l'Organisation mondiale de la météorologie (OMM). L'Agence burkinabè a choisi de s'ouvrir au public pour l'occasion, à travers une conférence-débat, une exposition, des visites guidées des locaux et surtout l'inauguration du centre de veille et d'alerte météorologiques. A l'occasion de la cérémonie de lancement de ces activités, le directeur de cabinet du ministre des Transports, de la Mobilité urbaine et de la Sécurité routière, Emmanuel Kouela et le Directeur général (DG) de l'ANAM, Kouka Ernest Ouédraogo sont revenus sur le thème de la célébration, «Le Soleil, la Terre et le Temps», et sur l'importance de tenir compte des variations climatiques dans les activités humaines. Le directeur de cabinet a fait savoir que le nombre de catastrophes naturelles liées au climat a été multiplié par trois au cours des trente dernières années, du fait de la recrudescence des phénomènes météorologiques extrêmes. A l'entendre, les pays africains payeront le plus lourd tribut des perturbations climatiques si rien n'est entrepris dans les années à venir. Plus singulièrement, le Burkina Faso est menacé de risques divers liés aux variations climatiques tels que les sécheresses, inondations, vents violents, perturbations de cycles saisonniers, vagues de chaleur, la détérioration des écosystèmes, la recrudescence de maladies climato-sensitives... «Ce thème invite toute la communauté inter-



L'inauguration du centre national de veille et d'alerte météorologiques dotera l'ANAM de technologie de référence pour ses missions régaliennes, selon le directeur de cabinet du ministre en charge des transports, Emmanuel Kouela.

nationale à se donner les moyens pour s'attaquer au changement climatique qui constitue une réelle menace pour notre planète», a-t-il dit. Emmanuel Kouela s'est donc réjoui des efforts de développement du service météorologique national à travers des mutations institutionnelles, la ratification d'accords internationaux et la modernisation des infrastructures météorologiques nationales. C'est d'ailleurs à ce titre qu'a été érigé le centre national de veille et d'alerte météorologique, une référence dans la sous-région, d'une valeur de 600 millions FCFA dont 400 millions déboursés par le budget de l'Etat. Le directeur de cabinet a expliqué que ce centre offrira un cadre propice pour l'utilisation d'outils de dernière technologie pour l'amélioration des prévisions météorologiques et permettra d'appuyer la recherche sur le changement climatique. Pour le DG de l'ANAM, Kouka Ernest Ouédraogo, ces efforts nationaux au profit du service météorologique lui valent des lauriers sur le plan international, l'ANAM étant citée comme service météorologique de référence dans la sous-région. «Le choix de notre institution comme pays pilote de tous les projets de l'Organisation météorologique mondiale en Afrique subsaharienne n'est pas fortuit», a-t-il confié. C'est pourquoi M. Ouédraogo a sollicité le concours de son ministère de tutelle pour un plaidoyer en faveur de l'amélioration de la subvention de l'Etat qui a été accordée à son institution en 2019, afin que l'agence accomplisse mieux ses missions régaliennes de gestion, exploitation et maintenance du réseau météorologique national.

✎ **Fabé Mamadou OUATTARA**



Commune rurale de Bingo Le maire remplit son devoir de redevabilité

Le maire de la commune rurale de Bingo a livré le bilan physique et financier de ses investissements de 2016 au 30 avril 2019, le samedi 4 mai, au cours d'une cérémonie, dans l'enceinte de ladite mairie.

La redevabilité est un geste de transparence et un devoir pour tout gouvernant qui se veut crédible aux yeux de sa population. Ce devoir, le conseil municipal de la commune rurale de Bingo l'a rempli le samedi 4 mai 2019, en rendant public l'état des exécutions physiques et financières, des projets de 2016, début du mandat du maire Safiatou Soré/Koanda, au 30 avril 2019. Pour le maire, le développement de sa commune demande l'implication de l'ensemble de ses filles et fils. En termes de réalisations physiques, elle a cité, entre autres, des forages, des châteaux d'eau, l'élaboration du Plan communal de développement (PCD), la dotation du Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) de Bingo en ambulance, grâce à l'appui de certains partenaires. Il y a également la réhabilitation de pistes sous forme de travaux à haute intensité de main-d'œuvre. Les tronçons Bingo-Koulgorin, Koanga-Tanghin, Bingo-Sapelgo sont classés parmi tant d'autres réalisations en cours d'achèvement. Aux dires du maire, les perspectives restent énormes pour l'année 2019 et l'extension des lotissements de la commune, l'électrification de son marché, la construction d'une salle de conférence, etc. sont des défis auxquels le conseil municipal s'apprête à faire face. Ces prévisions s'inscrivent dans le programme budgétaire annuel de 2019 et le coût de leur exécution est estimé à plus de 27 000 000 de F CFA. Au cours de la cérémonie, des attestations de reconnaissance ont été décernées à des personnalités de la localité qui se sont distinguées par leurs œuvres pour le développement de Bingo. Le P-DG de la société immobilière Abdoul Service, le



Le maire de Bingo, Safiatou Soré/Koanda : «Je suis contente d'avoir accompli mon devoir de redevabilité».

Naaba Koanga de Bingo, son homologue le Naaba Abga et bien d'autres ont reçu ces distinctions du maire. A l'occasion, le Naaba Abga de Bingo a salué la forte mobilisation des ressortissants de la commune et celle des autres localités qui sont venus soutenir le maire et rendre plus participative, cette journée de redevabilité. La rencontre a été aussi l'occasion pour inaugurer une avenue dénommée Avenue Majesté-Naaba-Kaongo, à l'hommage de ce garant de la tradition. Par ailleurs, c'était le jour de la finale de la 1ère édition de la Coupe de l'amitié du maire. Elle a opposé l'équipe de Koulgorin à celle de Kaligri. Et c'est Kaligri qui a remporté la victoire sur le score de 1 but à 0. Comme encouragements, les quatre équipes finalistes ont reçu chacune, un ballon, un jeu de maillots et de l'argent. Les maires de Komki-Ipala, de Sabou et de Siglé sont venus aussi soutenir leur homologue de Bingo.

Mamourou BENAOU
(Collaborateur)



L'équipe de Kaligri, vainqueur de la 1ère édition de la coupe de l'amitié du maire de Bingo, en liesse.

Sit-in à La Poste Burkina Faso Les agents s'en prennent au DG

En Sit-in pour réclamer un nouveau statut du personnel, les agents de La Poste Burkina s'en sont pris violemment au directeur général, Issa Naby Coulibaly, le mercredi 8 mai 2019 au siège de la société à Ouagadougou. Ils l'accusent d'être la source de leurs problèmes.



Les agents ne veulent plus voir...

Ce qui s'est passé à La Poste Burkina Faso, hier mercredi 8 mai 2019, relève d'une scène plus ou moins surréaliste digne d'un film. Le sit-in censé se dérouler dans le calme, a viré à la violence. En effet, des travailleurs de l'entreprise, remontés, s'en sont pris violemment au directeur général, Issa Naby Coulibaly, à son arrivée au service. Après s'être installé dans son bureau, il a été surpris par une foule en colère, qui a pris d'assaut les lieux. On lui a retiré les clés de sa voiture et de son bureau. Pire, les agents ne sont pas venus négocier avec lui comme ce fut le cas de par le passé. Ils ont réclamé son départ, se montrant même prêts à en découdre avec lui. Au bout du compte, le DG a été sommé de libérer les lieux, sans autre forme de procès. «On l'a remercié, on n'a plus besoin de lui», a confié Gilbert Goh, secrétaire général du Syndicat des travailleurs de La Poste Burkina Faso. Le premier responsable de l'entreprise a dû quitter les lieux dare-dare, grâce à l'aide de la police, pour sauver sa peau.

«Je ne souhaite pas m'exprimer»,
le DG

Pour M. Goh, c'est à l'unanimité que les agents ont décidé de prendre leurs responsabilités en expulsant leur DG de son bureau. Ils lui reprochent notamment son «incapacité» à trou-

ver des solutions idoines à leurs préoccupations et dénoncent aussi sa «mauvaise gestion». M. Goh a indiqué que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase est le fait que le DG les ait traités avec mépris. «Il y a pas mal de frustrations depuis qu'il est là», indique-t-il. Les agents l'accusent même de manœuvrer pour nuire à leurs intérêts. Certains évoquent l'établissement d'une liste de grévistes à sanctionner, ou des notes «minables (4/10)» octroyés à des chefs de service «sous prétexte qu'ils ont attribué des notes de complaisance (5/10)» à leurs agents lors des évaluations. Quoiqu'il en soit, les agents de La Poste Burkina réclament la nomination d'un nouveau DG dans les plus brefs délais. Pour cela, ils comptent aller à la rencontre de leur ministre de tutelle. «Il faut que les décideurs trouvent quelqu'un de rassembleur pour mettre à la tête de cette entreprise», a averti M. Goh. Pour lui, le départ du DG ne signifie pas la fin de leurs soucis. Car, a-t-il prévenu, tant que l'affaire du nouveau statut du personnel n'est pas réglée, les agents ne baisseront pas les bras. Contacté, le directeur général, Issa Naby Coulibaly, s'est montré peu bavard. «Je ne souhaite pas m'exprimer sur le sujet pour l'instant», a-t-il confié à Sidwaya.

↳ Ouamtinga Michel ILBOUDO
Omichel20@gmail.com



...Naby Issouf Coulibaly, actuel DG, que les forces de sécurité ont exfiltré, à la tête de La poste Burkina.



Lutte contre la corruption Du matériel roulant et informatique pour l'ASCE-LC

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement organisationnel, l'ambassade de Suède a remis un lot de matériels composé de quatre véhicules et 36 mallettes à l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de Lutte contre la corruption (ASCE-LC), le lundi 29 avril 2019 à Ouagadougou.



La chargée d'affaires de l'ambassade de Suède, Mia Rimby, remettant le matériel au secrétaire général du ministère en charge des finances, Dr Seglaro Abel Somé.

L'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de Lutte contre la corruption (ASCE-LC), dans le cadre de son processus de restructuration, bénéficie de l'appui de l'ambassade de Suède au Burkina Faso. La représentation diplomatique a remis quatre véhicules et 36 mallettes composées de matériels informatiques à l'ASCE-LC, le 29 avril 2019 à Ouagadougou. Ce geste entre dans le cadre de la mise en œuvre du « *Projet de renforcement organisationnel de l'ASCE-LC* ». Selon le contrôleur général d'Etat, Luc Marius Ibriga, les 36 mallettes sont composées chacune d'un ordinateur portable, d'un scanner portable, d'un smartphone, d'un enregistreur numérique muni d'un logiciel de reconnaissance vocale. Le montant total des acquisitions est estimé à plus de 221 millions francs CFA. M. Ibriga a ajouté que bien avant cet accompag-

nement en matériels, les contrôleurs d'Etat ont reçu un certain nombre de formations. « *Les véhicules seront utilisés pour les missions des contrôleurs d'Etat et les mallettes leur permettront d'éviter l'utilisation de leurs propres outils informatiques pour faire le travail de l'ASCE-LC afin de garantir la sécurité des rapports* », a précisé Luc Marius Ibriga. Il a ajouté que le matériel va renforcer les capacités de l'ASCE-LC, au cœur du combat contre la corruption et renforcera les contrôleurs d'Etat afin qu'ils puissent assurer leur rôle dans la préservation du bien commun. Pour la chargée d'affaires de l'ambassade de Suède, Mia Rimby, le projet qui lie son institution à l'ASCE-LC couvre la période 2017-2019 et est issu d'un accord de financement signé entre le gouvernement burkinabè et le royaume de Suède. Elle a précisé que le financement s'élève à plus de 800 millions francs CFA, accompagné d'un appui technique de plus de 125 millions francs CFA. D'après la diplomate, l'objectif général de ce projet est la mise à disposition de nouveaux outils, l'organisation de formations orientées vers la professionnalisation et le développement de la fonction communication de l'institution. Elle a, par ailleurs, exhorté les bénéficiaires à faire bon usage du matériel reçu, à dynamiser les activités du projet et surtout à relever les défis de transformation de l'environnement institutionnel.

Dawara Sylvie SOU
(Stagiaire)



Le contrôleur général d'Etat, Luc Marius Ibriga : « *l'ensemble de ce matériel viendra renforcer les capacités de l'ASCE-LC au cœur du combat contre la corruption* ».

Région du Sahel 40 millions FCFA pour 10 PME

Le ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat en partenariat avec la Chambre de commerce et de l'industrie du Burkina Faso, a remis des équipements à dix Petites et moyennes entreprises (PME) de la région du Sahel, le vendredi 3 mai 2019 à Ouagadougou.

Dans le cadre de l'initiative pour le renforcement du capital productif des Petites et moyennes entreprises (PME), dix d'entre elles de la région du Sahel ont reçu des équipements pour améliorer leur compétitivité. D'une valeur de 40 millions FCFA, ces lots de matériels ont été mis à leur disposition par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA), en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF). Il s'agit entre autres d'équipements complets de matériels de transformation de produits agrosylvo-pastoral, de produits forestiers non ligneux, de production de savon,

nous avons fait appel à une contribution» relève Harouna Kaboré.

Une initiative saluée par les acteurs

Pour lui, l'octroi des équipements permet aux PME déjà en activité d'utiliser le peu de ressources dont ils disposent comme fonds de roulement. «*Si on continue dans ce sens et qu'on arrive à équiper les dix PME par région, nous avons une base solide pour continuer à rêver d'une mini-industrialisation à travers les régions*», a poursuivi M. Kaboré. L'initiative pour le renforcement du capital productif intègre également



Le ministre en charge de l'industrie, Harouna Kaboré (gauche), a remis symboliquement du matériel à Confé Adama.

de travail de cuirs et peaux, de fabrication de bijoux, de transformation et conservation de lait. Selon le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna Kaboré, la question d'équipement plombe très souvent le développement des PME en dépit de leur fort potentiel. «*C'est dans ce sens que nous avons monté cette initiative qui consiste à équiper dix PME de chaque région du Burkina en matériel de travail*» a-t-il précisé. Pour le choix des entreprises de la région du Sahel, le ministre Kaboré a indiqué que des missions ont été effectuées sur le terrain pour analyser leurs besoins, notamment avec les experts du ministère et la CCI-BF. C'est à l'issue de ce processus qu'il a été convenu de combler les besoins d'équipements des PME à concurrence de 4 millions FCFA chacun. «*Avec le secteur privé, notamment la Chambre de commerce, nous avons ouvert deux comptes bancaires et*

des volets de formation et de suivi-évaluation sur le terrain. Il a donc invité les bénéficiaires à une bonne utilisation du matériel et remercié les partenaires techniques et financiers qui les accompagnent dans l'initiative. Le représentant des bénéficiaires, Adama Hamadoum, s'est réjoui du soutien. «*Les PME occupent près de 80% de l'économie du Burkina Faso. Soutenir ce secteur revient à consolider le tissu économique du pays dans son ensemble en termes de création d'emplois et de richesse*», a-t-il relevé. Il a donc exhorté ses pairs à plus d'ardeur au travail afin d'atteindre de bons résultats. Le vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso (CCI-BF), Oumarou Yugo, pour sa part, a indiqué que l'équipement des PME est une des pistes préconisée pour pallier la léthargie constatée dans le secteur de l'industrie au Burkina Faso.

Lassina BADOLO



Premières journées nationales de la monétique

48 heures pour conquérir de nouveaux clients

L'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina (APBEF-F) a animé une conférence de presse, dans l'après-midi du mardi 30 avril 2019, à Ouagadougou. Aux journalistes, les responsables de l'association ont annoncé la tenue des premières journées nationales de la monétique au Burkina Faso, sur le thème : «La contribution de la monétique à l'inclusion financière».

Les 10 et 11 prochains, l'Association professionnelle des banques et établissements financiers du Burkina (APBEF-F) tiendra ses premières journées nationales de la monétique à Ouagadougou. A dix jours de l'événement, les responsables de l'APBEF-B ont animé une conférence de presse pour dérouler les grands axes. C'était le mardi 30 mai 2019, à son siège dans la capitale burkinabè. Le président de l'APBEF-B, Martial Kpakpovi Gueh-Akue, a, d'abord, déclaré que l'activité aura lieu sur le site du SIAO et va porter sur le thème de la manifestation : «La contribution de la monétique à l'inclusion financière». La manifestation sera patronnée par les ministres en charge des finances et du développement numérique. Il a, ensuite, annoncé une exposition sur les produits des banques et leurs partenaires, une émission télé sur les avantages de la monétique ainsi qu'une conférence publique sur le thème. Ainsi, pendant 48 heures, la

faïtière des banques et établissements financiers va communiquer avec les clients et prospects sur les avantages de la monétique, afin de convaincre de nouveaux clients. A cet effet, les argentiers vont sensibiliser la population aux produits monétiques, les informer davantage aux moyens de paiement disponibles. Des actions qui, selon les premiers responsables de l'APBEF-B, vont renforcer aussi la confiance des clients quant à l'utilisation des cartes magnétiques et des Distributeurs automatiques de billets (DAB). Pendant ces journées promotionnelles, les organisateurs entendent booster les ventes



Ph: Rémi ZOERINRE

Le président de l'APBEF-B, Martial Kpakpovi Gueh-Akue, a insisté devant...

des cartes magnétiques, assurer une bonne visibilité des produits magnétiques. Ils veulent également, à travers ce canal, démontrer l'apport de la monétique à l'améliora-

tion des conditions de vie des populations, promouvoir l'interopérabilité des systèmes financiers et apporter les innovations de leurs secteurs. « La banque veut

être un instrument au service du développement de nos pays. On ne veut plus être des banques dans nos tours. Aujourd'hui, nous descendons de nos tours et nous

sommes à la disposition des clients pour de meilleurs services », a soutenu Martial Kpakpovi Gueh-Akue. Répondant à une question sur le taux de bancarisation, il a déclaré que le Burkina Faso a l'un des meilleurs dans la sous-région. « Les chiffres disponibles donnent deux millions de comptes bancaires pour près de 800 points de services au Burkina Faso », a-t-il avancé. Il a par ailleurs fait savoir qu'en fin 2017, le pays des Hommes intègres a enregistré un taux de bancarisation de 22%. « En élargissant la base (banques et micro-finances), celui-ci passe à 45%. Étendu encore plus en prenant en compte le système électronique, le taux passe à 79% », a insisté le président de l'APBEF-B. En plus de la population et des acteurs de la banque, les sociétés d'assurances, les opérateurs de téléphonies mobiles et les fournisseurs et prestataires du domaine sont attendus à ces premières journées nationales de la monétique.

✍️ Mariam OUEDRAOGO



Ph: Rémi ZOERINRE

... les journalistes que l'objectif de ces premières journées est de promouvoir les produits et services monétiques auprès des populations.



Cohésion sociale La parenté à plaisanterie, levier du vivre-ensemble

La 3^e édition du Festival international de la parenté à plaisanterie s'est tenue, du 3 au 5 mai 2019, à Ouagadougou. L'initiative est de l'Association pour la parenté à plaisanterie et alliés (APPA).

La parenté à plaisanterie ou «*Rakiré*» en mooré ou encore «*Sinankuya*» en Dioula constitue un facteur de rapprochement et de raffermissement des liens entre les peuples, selon l'Association pour la parenté à plaisanterie et alliés (APPA). Elle a organisé, de ce fait, du 3 au 5 mai 2019, à Ouagadougou, la troisième édition du Festival international de la parenté à plaisanterie. Le président de l'APPA, Jérôme Somé, a indiqué que l'objectif est de promouvoir le vivre-ensemble, à travers un espace de communion, de partage, de franche collaboration entre les Burkinabè et les communautés qui vivent au Burkina Faso. "Notre association est une grande famille composée de plusieurs nationalités dont des Maliens, des Sénégalais, etc.", a-t-il fait savoir. Pour lui, toutes les personnes éprises de paix doivent se mobiliser à chaque rendez-vous de l'évènement, afin de perpétuer cet héritage ancestral. Les 72 heures consacrées à la parenté à plaisanterie, à entendre M. Somé, ont été marquées, par ailleurs, par des animations, une exposition-vente et une dégustation de mets locaux. De l'avis de l'ambassadrice du Sénégal au Burkina Faso, patron d'honneur de la cérémonie, Khadidiatou Tall Diagne, cette manifestation culturelle est la bienvenue au regard de la prolifération des conflits intercommunautaires. Selon elle, la parenté à plaisanterie joue un rôle capital, depuis des siècles, dans la régulation des tensions entre les individus, les peuples et les nations. "Elle représente une institution sociale pour préserver l'harmonie, le vivre-ensemble, l'entente, la tolérance,



Selon l'ambassadrice du Sénégal au Burkina Faso, Khadidia Tall Diagne, la parenté à plaisanterie joue, depuis des siècles, un rôle dans la résolution des conflits en Afrique.

etc. L'Etat n'est pas le seul garant de la paix entre les citoyens en ce sens que la vie communautaire l'a précédé en Afrique", a ajouté Mme Diagne. Elle a salué, de ce fait, la démarche constructive de l'APPA qui valorise les mécanismes sociaux de pacification et de cohésion sociale de la société africaine. Dans le même ordre d'idées, le représentant du parrain, Nadji Bani, a préconisé la pérennisation et la multiplication de cette initiative. "C'est à cette seule condition que nous parviendrons à faire de notre société, un havre de paix et non un champ de bataille, une opportunité et non un risque, un paradis et non un enfer", a-t-il affirmé.

Dawara Sylvie SOU
(Stagiaire)



Le président du festival, Jérôme Somé (en Faso danfani): "Notre objectif est de promouvoir le vivre-ensemble entre les Burkinabè et les communautés vivant dans notre pays".

Collections d'œuvres d'art Des professionnels de musée formés

L'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO) en collaboration avec le ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, a organisé, les 2 et 3 mai 2019, un atelier national de formation sur la documentation manuelle des collections.



Le représentant du ministre en charge des arts, Dr Dramane Konaté, a exhorté les Burkinabè à développer la culture du musée.

La collection des objets culturels, au regard de leur rôle socioculturel majeur, doit faire l'objet d'une documentation cohérente, afin de matérialiser leur paternité dans le patrimoine public, selon l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO). En partenariat avec le ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme, elle a organisé, à cet effet, les 2 et 3 mai 2019 à Ouagadougou, un atelier de formation sur la documentation manuelle sous le thème "Patrimoine du monde islamique" au profit d'une vingtaine de professionnels des musées. Selon la directrice générale du musée national, Rasmata Maïga, il a été question de mettre en évidence le bien-fondé de la documentation des objets de musée, leur mode d'acquisition, leur fonction sociale et leur description. "La documentation muséale", ensemble des méthodes de traitement des données et de l'information d'un musée, a fait l'objet de la première communication. Venus des musées de l'intérieur du pays, les participants ont, dans un second temps, passé en revue les différentes parties de la documentation muséale. Représentant le ministre en charge de la culture, Dr Dramane Konaté a insisté sur l'importance de la docu-

mentation dans la collection et la traçabilité des œuvres. Il a, par ailleurs, invité les bénéficiaires de la formation à initier des recherches sur divers sujets, telle l'histoire du Faso danfani. Quant au directeur de la recherche et des collections du musée national, Evariste Kaboré, il est revenu sur la décision des autorités françaises de rapatrier des objets culturels africains. "Un inventaire d'objets a été fait sur la base de notre patrimoine culturel. Et des mesures ont été prises pour le rapatriement d'œuvres d'art disparues ou volées, s'il en existe", a-t-il affirmé. Cela a été également l'occasion, a-t-il ajouté, de documenter plusieurs collections du musée national et d'acquérir du matériel pour la poursuite des enregistrements des œuvres. Au terme de cet exercice, a-t-il conclu, les chercheurs pourront disposer d'une base de données pour approfondir les recherches sur différents pans de l'histoire du Burkina Faso. En rappel, l'ISESCO est l'équivalent de l'UNESCO dans le monde islamique, mais ne partage pas totalement les valeurs de l'organisme onusien.

Arnaud Fidèle YAMEOGO
(Stagiaire)



Les participants ont recommandé entre autres, le développement des musées du Burkina Faso.



Salon de l'innovation digitale et de la sécurité

Un «Grand prix Etalon de l'innovation digitale et numérique» instauré

La 2^e édition du Salon de l'innovation digitale et de la sécurité numérique, dénommée «Africa Digital Space Meeting» s'est tenue, les jeudi 2 et 3 mai 2019 à Bobo-Dioulasso, sous le thème : «Transformation digitale et confiance numérique».

Après la première édition en 2016, «Africa Digital Space» a organisé la deuxième édition du Salon de l'innovation digitale et de la sécurité numérique, les 2 et 3 mai 2019 à Bobo-Dioulasso. Et le choix de la cité de Sya pour abriter cet événement n'est pas anodin, selon les initiateurs. « Nous avons choisi Bobo-Dioulasso parce que nous voulons que la jeunesse soit non seulement à la page mais aussi, qu'elle soit acteur de ce développement numérique et digital », a affirmé le président du comité d'organisation, Dieudonné Ibrango. Pour les organisateurs, l'utilisation de la plateforme numérique comporte des risques énormes et variés. Ce salon a donc pour objectif de prévenir les utilisateurs sur lesdits dangers. Au cours de ces 48 heures, les participants, essentiellement des étudiants et des élèves, ont été outillés à la sécurité informatique, au digital, au web marketing ainsi qu'au développement d'applications, entre autres. Il est prévu également des partages de connaissance et d'expériences à travers des conférences publiques, des panels et des séances de démonstration sur la sécurité numérique. Déjà, avant l'ouverture officielle du salon, une trentaine d'élèves de 9 à 13 ans, ont bénéficié d'une initiation au codage informatique. Et ce, sur insistance du ministre du Développement de l'économie numérique et des Postes, Hadja Ouattara/Sanon, patronne de l'événement. Et selon son représentant Barthélemy Conseiga, le ministère loue cette initiative. Il a souhaité que d'autres acteurs emboîtent le pas à «Africa Digital Space». Même son



Dieudonné Ibrango, président du comité d'organisation « Nous voulons que les jeunes de Bobo-Dioulasso soient acteurs de ce développement numérique et digital ».

de cloche pour l'un des deux parrains de la cérémonie, Roland Sow, le promoteur de l'hôtel Sissima. «Les logiciels de gestion de l'hôtel Sissima et de la société Elitis express, ont été entièrement conçus en Afrique par des étudiants africains», a-t-il confié. Et pour mieux créer l'engouement de la jeunesse autour du numérique, «Africa Digital Space» a profité de cette deuxième édition du Salon de l'innovation digitale et de la sécurité numérique, pour lancer le Grand prix Etalon de l'innovation digitale et numérique. Le concours récompense le meilleur créateur d'une application. L'ADS prévoit la tenue d'un salon similaire à Ouagadougou, du 13 au 15 juin 2019.

Christophe DA
(Collaborateur)



La jeunesse de Bobo-Dioulasso a répondu présente à l'appel de l'ADS.

Région des Hauts-Bassins Des personnalités politiques et des opérateurs économiques récompensés

Le Mouvement Jeunes Humanistes a organisé, le samedi 4 mai 2019 à Bobo-Dioulasso, la première édition de remise de trophées à des personnalités des Hauts-Bassins.

Les actions d'hommes politiques et d'opérateurs économiques des Hauts-Bassins en faveur des jeunes et femmes, ont été reconnues par le Mouvement Jeunes Humanistes. C'était au cours de la première édition de remise de trophées à des personnalités des Hauts-Bassins. La cérémonie de remise d'attestations s'est tenue, le samedi 4 mai 2019 à Bobo-Dioulasso. Le jury a consacré le maire de la commune de Bobo-

région des Hauts-Bassins ont été distinguées. Revenant sur les critères, le président du jury, Mountani Kani, les hommes politiques ont été notés en fonction de leurs visibilités sur le terrain, des actions en faveur des jeunes et des femmes, et des actions de développement. En ce qui concerne la catégorie opérateur économique, la désignation s'est faite à partir des statistiques de la délégation consulaire de la Chambre de commerce et



Les actions de ces hommes politiques et opérateurs économiques des Hauts-Bassins ont été reconnues par le Mouvement Jeunes Humanistes.

Dioulasso, Bourahima Fabéré Sanou, homme politique de la région des Hauts-Bassins. Il devance le maire de l'arrondissement n°7, Herman Sirima et le maire de la commune rurale de Bama, Lassina Gondé, respectivement classé deuxième et troisième. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie des Hauts-Bassins, Lassina Diawara, a été désigné meilleur opérateur économique. Al Hassane Siénu et Amado Dayo, sont respectivement deuxième et troisième. Le jury a remis le trophée de la personnalité la plus influente et ayant grandement contribué au développement de la région au cours de la décennie, à l'ancien président de l'Assemblée nationale, Soungalo Apollinaire Ouattara. Au-delà de ces personnalités, plusieurs personnalités de la

d'industrie de la région des Hauts-Bassins. Selon le président du Mouvement des Jeunes Humanistes, Abass Sangaré, la remise de ces trophées est la reconnaissance des jeunes du Burkina Faso envers les hommes d'affaires et des personnalités politiques, qui sont des sources d'inspiration.

L'objectif principal, a-t-il poursuivi, est d'amener d'autres personnes, à emboîter le pas. Leur distinction ne doit pas faire objet de jalousie, a-t-il indiqué. Bien au contraire, elle doit inciter les opérateurs économiques et les hommes politiques à toujours accompagner sans cesse les initiatives des jeunes et des femmes des Hauts-Bassins, a-t-il fait comprendre.

✍ Boudayinga J-M THIENON



Horoscope



Bélier (21 mars - 20 avril)

C'est le moment de mettre en avant vos dons et qualités et de penser à vos acquis personnels. Mais pensez aussi aujourd'hui à vous occuper de votre famille ou de votre patrimoine.



Taureau (21 avril - 20 mai)

C'est la force et le pouvoir de création qui vous caractérisent en ce moment. D'autant que, ces jours-ci, les rencontres et les contacts sont favorisés.



Gémeaux (21 mai - 21 juin)

Actuellement, vous préférez vous isoler afin de faire le point ou de mieux rebondir par la suite. C'est le bon moment pour faire des économies...



Cancer (21 juin - 23 juillet)

En ce moment, les projets ne manquent pas! De plus vos amis vous sollicitent, mais vous n'êtes guère de bonne humeur aujourd'hui. Demain sans doute...



Lion (24 juillet - 23 août)

Malgré tous vos efforts pour gravir l'échelle sociale ou arriver à vos fins, vous ressentez une certaine fatigue. Prenez du recul et méditez, dans le silence si possible.



Vierge (24 août - 23 sept)

Vous vivez une période où la philosophie ou les voyages occupent davantage votre esprit. Vos amis pourraient vous donner de très bonnes idées.



Balance (23 sept - 23 oct)

Depuis un certain temps, vous ne pensez qu'à l'argent et aux moyens d'en gagner plus. Ces jours-ci sont peut-être l'occasion d'arriver aux buts fixés.



Scorpion (23 oct - 22 nov)

Vous vivez une période où votre partenaire ou vos collaborateurs sont au centre de vos préoccupations. Pourquoi ne pas élargir le débat, entreprendre différemment?



Sagittaire (22 nov - 21 déc)

Vous vivez une période où vos activités deviennent prioritaires. Mais cela vous permet de faire rentrer l'argent nécessaire à votre confort pécuniaire.



Capricorne (22 déc - 20 janv)

En ce moment, vous privilégiez l'amour, celui de votre partenaire principalement. Mais comme par effet de ricochet, cela vous rend plus aimable avec tout le monde!



Verseau (21 jan - 19 février)

D'un côté vous resteriez bien tranquillement chez vous, et de l'autre le devoir vous appelle: tant de choses à faire et cela vous rend maussade... patience!



Poisson (20 févr - 20 mars)

N'ayez crainte de mettre en avant votre capacité à communiquer, car les contacts et les rencontres sont favorisés. D'autant qu'aujourd'hui votre créativité est au top!

Sourire du jour



Les numéros utiles

Ouagadougou

Gendarmerie N° vert ----80.00.11.45
25 30.62.71

Pompiers : -----18
25.30.69.48

Police (secours) : -----17
25 30.63.83
25 30.71.00
25.30.69 47

Hôpital :
(Ambulance) :----- 25.30.66.43
25 30 66 44
25 30 66 45

ONEA :----- 80 00.11.11
25 34.34.60
70 22 22 76
70 22 22 77

SONABEL :-----25 30.61.00
25 30 61 02
25 30 61 03

Aéroport -----25 30.65.15

Air - Burkina : -25 49.23.23/42/45 /46

Air - France : ---- 25 49.15.15

SITARAIL :-----25 31.07.39
25 30.72.16

Bobo-Dioulasso

Pompiers :----- 18

Hôpital : (Ambulance) : 20 98.00.79
20 98.13.25
20 98.22.43

Police (secours) :-----20 98.12.23

CNVA :-----10/10

Gendarmerie : -----20 98.20.04
20 98.00.58

Sidwaya

QUOTIDIEN NATIONAL

Fondé le 5 avril 1984
ISSN 0796-501X
01 BP : 507 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Télex : 5327 BF AIB
Tél. : (226) 25 30 63 06/07
Fax : (226) 50 31 03 62
Site web : www.sidwaya.bf

Directeur de Publication
Directeur Général des Editions Sidwaya
Mahamadi TIEGNA

Directeur des Rédactions
Daniel ZONGO
(226) 25 31 22 89
Portable : (226) 72 00 71 74
danielzongo62@yahoo.fr

Rédacteur en chef
Anselme KAMBIRE
(226) 25 50 86 34
Portable : (226) 70 82 35 44
kambros76@gmail.com

Directrice Commerciale et Marketing
Mme Assétou BADOH
Tél. : (226) 25 50 86 24
Portable : (226) 70 62 50 48

Secrétaire Générale des Rédactions
Mme Attebié BAKYONO / GUEL
Portable : (226) 70 67 77 99

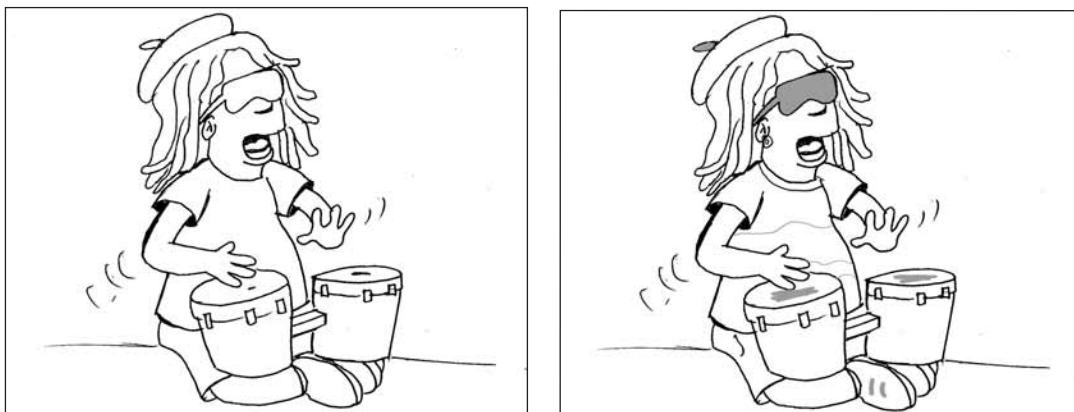
Saisie-Impression
Tél. : (226) 25 31 22 90

Directeur de l'Imprimerie
David T. GANOU
Tél. : (226) 25 33 48 27
Portable : (226) 70 66 79 26

Directeur régional des Editions Sidwaya
(Bobo-Dioulasso)
Frédéric OUEDRAOGO
Tél. : (226) 20 97 11 69
Portable : (226) 70 74 51 50
Fax : (226) 20 98 09 91

Secrétariat particulier du Directeur
Général des Editions Sidwaya
Tél. : (226) 25 31 35 39

LES 7 ERREURS



REPONSE 7 ERREURS

- | | | | | | |
|-------------|-----|------------------|------------|-----------|------------|
| 1 - Lunette | 2 - | Boucle d'oreille | 6 - Bonnet | 7 - Poche | 4 - Lacets |
| 5 - Tambour | 2 - | Boucle d'oreille | 6 - Bonnet | 7 - Poche | 4 - Lacets |
| | 3 - | | | | |
| | 3 - | | | | |
| | 3 - | | | | |
| | 3 - | | | | |
| | 3 - | | | | |



Lisez et faites

lire
Sidwaya
votre quotidien




diacfa
AUTOMOBILES

UN CLIENT GAGNANT, UN CLIENT HEUREUX !

DIACFA AUTOMOBILES, concessionnaire automobile des marques Renault, Mitsubishi, Hyundai et Renault Trucks a procédé du 17 au 19 avril, aux portes ouvertes de son showroom inauguré officiellement le 12 février dernier.

A l'occasion de cet événement, les clients ont pu découvrir et redécouvrir les produits et services de qualité proposés dans un nouvel environnement moderne. Une tombola a été organisée afin de remercier les fidèles clients avec comme gros lot, un véhicule neuf à gagner ainsi que 15 écrans TV LED !

L'heureux gagnant du gros lot n'est autre que M. Franck LOUGUE, Directeur Général de la Pharmacie Dalwo qui est reparti au volant de sa Renault KWID « Je suis très heureux d'être bénéficiaire de ce lot et très satisfait des services proposés par Diacfa Automobiles ».

Situé au 2381 Boulevard Tansôba Reongo de la Zone d'activités Diverses, la nouvelle concession se veut moderne et à la pointe de la technologie. Elle dispose d'un magasin de pièces de rechange, d'un service après-vente, d'un service express (une nouveauté), un atelier carrosserie/peinture, ainsi que d'un atelier mécanique véhicules légers et poids-lourds à la pointe de la technologie ! Tout ceci combiné à un personnel dédié à la satisfaction de la clientèle et formé par les constructeurs au savoirs des dernières technologies automobiles.

« Choisir Diacfa, c'est avoir l'assurance d'être accompagné, suivi, satisfait. Nous essayons de surpasser les attentes de nos clients. Ce sont eux qui font notre réussite. Il n'y a rien de plus gratifiant que de voir nos clients satisfaits », Joseph Fadoul, Directeur Général Diacfa.

Le grand gagnant, M. Franck LOUGUE, invite tous les Burkinabè à se rendre compte par eux-mêmes des nouveaux modèles de véhicules exposés et de la qualité du service après-vente.

☎ 25424242
auto@diacfa.com

www.diacfa.com
Diacfa



telecel

RAMADAN KAREEM



**Telecel Faso vous souhaite
un bon mois de Ramadan**

Service Clientèle : 888 ou 00226 78 80 80 80

OFFRIR PLUS...